



# Rapport d'activités

---

2023

Ville de Seyssinet-Pariset

# Sommaire

Avant-propos du Maire – Guillaume Lissy .....	2
---	---

Préambule du Directeur Général des Services – Martial Leroy .....	3
---	---

Présentation de la commune .....	4
----------------------------------	---

## DIRECTION GENERALE ET SERVICES RATTACHES

1 - Présentation de la Direction Générale .....	8
2 - Service Administration Générale .....	9
3 - Service Communication .....	10
4 - Service Aménagement et Urbanisme.....	12
5 - Service Tranquillité Publique / Police Municipale .....	15
6 - Service Ville Durable .....	16
7 - Service Participation citoyenne – Evaluation des politiques publiques .....	20

## POLE EMANCIPATION

1 - Présentation du pôle Emancipation.....	24
2 - Service Petite Enfance.....	25
3 - Service Enfance et Vie Scolaire .....	27
4 - Service Jeunesse.....	29
5 - Service des sports.....	31
6 - CRC Conservatoire musique et danse .....	34
7 - Equipement culturel ILYADE – Médiation culturelle .....	36
8 - Bibliothèque .....	39

## POLE RESSOURCES

1 - Présentation du Pôle Ressources.....	42
2 - Service Finances – Commande publique .....	43
3 - Service Ressources Humaines.....	45
4 - Service Systèmes d'information .....	47

## POLE SOLIDARITE-CITOYENNETE

1 - Présentation du Pôle Solidarité-Citoyenneté.....	51
2 - Administration Générale - CCAS .....	52
3 - Service Egalité -CCAS.....	54
4 - Service Développement Social - CCAS .....	59
5 - Service Prévention Santé Séniors .....	62
6 - Service Démocratie-Proximité .....	65

## POLE TECHNIQUE

1 - Présentation du Pôle Technique.....	69
2 - Service Patrimoine Bâti.....	71
3 - Service Espaces Extérieurs et Moyens Généraux.....	73

Glossaire .....	76
-----------------	----

## Avant-propos de Guillaume Lissy - Maire

Le service public, qui rend des missions d'intérêt général financées par de l'argent public, a une obligation de transparence. Il ne doit pas seulement s'agir de justifier des dépenses ou des ressources, mais aussi d'expliquer des fonctionnements, une organisation, qui répondent à des contraintes parfois extérieures et de mettre en lumière le travail réalisé par les agents de la collectivité, pour le bien être de chacun.

Au-delà des choix politiques, qui sont sujet au débat démocratique, les services municipaux portent la continuité de l'action municipale qui s'appuie sur l'engagement, l'intégrité, la loyauté, la neutralité, le respect de l'usager comme de la légalité. Dans un monde parfois plus consommateur que citoyen, ils sont tout à la fois une alternative aux seuls services marchands et un gage de cohérence et de cohésion sociale.

Depuis plusieurs années, notre collectivité s'est fortement engagée dans différentes démarches participatives, visant à donner une plus grande place aux citoyens et usagers, mais aussi à rechercher des pistes d'amélioration de la qualité et de l'efficacité des services publics municipaux, tout en promouvant la qualité de vie au travail.

A travers les pages qui suivent, il vous est proposé de découvrir toutes les actions portées par les agents qui œuvrent au service des Seyssinettois, en vous présentant les missions, les moyens mis en œuvre, les chiffres clés et les faits marquants de l'année 2023, mais également les perspectives pour 2024.

L'évaluation des politiques publiques est une exigence politique et morale, dans cette époque de doute et de défiance. Ce doit aussi être une manière de mieux répondre aux attentes et besoins.

Dans un contexte marqué par une succession de crises inédites qui ont affecté notre quotidien, la mairie reste plus que jamais notre maison commune et la garante du "vivre ensemble" ; celle vers laquelle les citoyens se tournent pour leurs démarches du quotidien, les conditions de leur cadre de vie, l'épanouissement de leurs enfants et de leurs aînés, l'accompagnement social, mais aussi les activités sportives, culturelles et de loisirs. Le patrimoine communal est celui de tout un chacun. Nous avons la responsabilité de répondre à ces attentes quotidiennes mais aussi d'adapter nos approches aux enjeux de l'avenir, notamment pour ce qui concerne la lutte contre le changement climatique et pour la cohésion sociale.

Je tiens à remercier chacun pour sa contribution à ce rapport qui vise à rendre compte de l'action continue de la Ville au service des Seyssinettois, cherchant à maintenir un haut niveau de service, dans un contexte de plus en plus contraint. Merci aussi à toutes celles et ceux qui sont en première ligne pour assurer l'essentiel.

---

## Préambule de Martial Leroy - DGS

L'activité des services municipaux est à la fois visible et invisible. C'est en fait plus de 236 agents occupant 38 métiers différents qui agissent quotidiennement au service des Seyssinettois.

L'idée de ce rapport d'activités est de rendre compte des actions, de l'activité et des liens entre les équipes qui constituent les services municipaux, de participer à l'évaluation des politiques publiques menées sur le territoire en posant les rôles, les moyens, les compétences mises en œuvre et les résultats.

C'est aussi un premier état qui permettra de suivre les évolutions et poser les perspectives.

Il se veut condensé et factuel, pour permettre l'interpellation et l'échange.

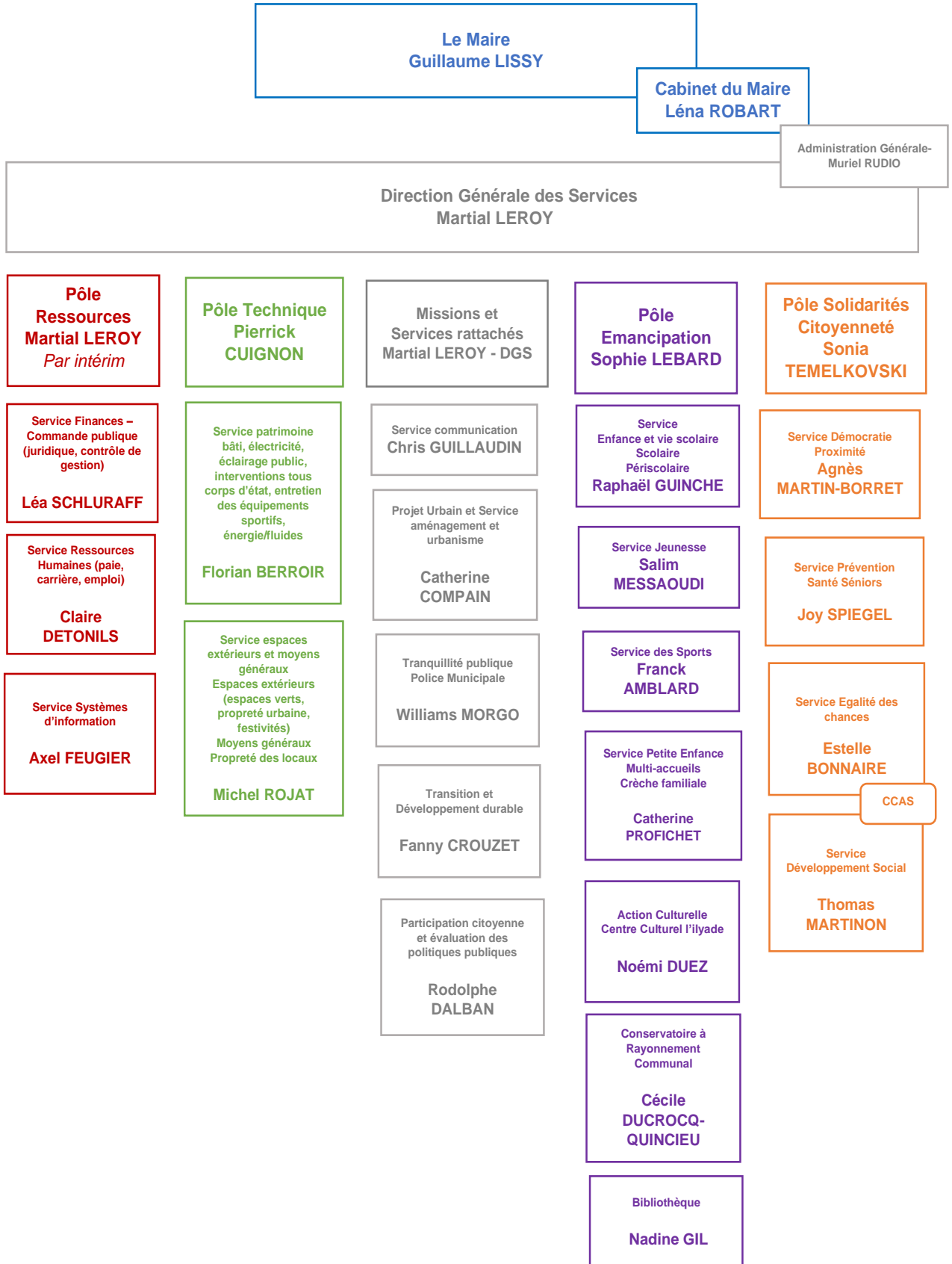
Il reflète les valeurs du service public de proximité à l'échelon communal.

Ce rapport présente également l'activité du CCAS, établissement public communal, outil principal de la collectivité de mise en œuvre des solidarités et de l'action sociale au sein du pôle Solidarités - Citoyenneté.

# Présentation de la commune

- **11884 habitants** au 31/12/202
- **5 700 résidences principales**, dont **733 logements sociaux** (source DDT)
- **3 zones économiques dédiées** : ZA des Fleurs, ZA de la Tuilerie, et ZA de la Houille Blanche
  
- **Nombre d'entreprises** présentes sur la commune en 2020 (source INSEE) : **1 096** dont 238 appartenant à la catégorie "Commerce de gros et de détail, transports, hébergement et restauration"
  
- **Superficie** de la commune (source PLUi) : **1076,5 hectares** répartis comme suit :
  - **zones agricoles** : **121,3 ha**
  - **zones naturelles** : **671,2 ha**
  - **zones urbaines** : **284 ha**
  
- **Altitude** : 215 à 1 500 m.
  - Commune membre du Parc Naturel Régional du Vercors
  - Commune concernée par la loi Montagne (couverture partielle sur le hameau de Pariset)
  - Commune concernée par l'application de l'article 55 de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbains)
  
- **Équipements communaux** : 1 hôtel de ville, 1 piscine, 3 gymnases, 8 écoles, 1 salle de spectacles, 1 conservatoire à rayonnement communal, une bibliothèque, 2 EAJE, 1 centre social, une résidence autonomie, 1 maison sport animation jeunesse, 1 centre aéré, 6 salles communales, un centre technique municipal, 10 parcs et squares, une plaine des sports avec terrains de plein air
  
- Un lycée, un collège, un centre de secours, une gendarmerie

# ORGANIGRAMME DE LA COLLECTIVITE (2023)



**Le Maire**  
Guillaume LISSY

**Cabinet du Maire**  
Léna ROBART

Administration Générale-  
Muriel RUDIO

**Direction Générale des Services**  
Martial LEROY

**Pôle**  
**Ressources**  
**Martial LEROY**  
*Par intérim*

Service Finances –  
Commande publique  
(juridique, contrôle de  
gestion)  
**Léa SCHLURAFF**

Service Ressources  
Humaines (paie,  
carrière, emploi)  
**Claire  
DETONILS**

Service Systèmes  
d'information  
**Axel FEUGIER**

**Pôle Technique**  
**Pierrick  
CUIGNON**

Service patrimoine  
bâti, électricité,  
éclairage public,  
interventions tous  
corps d'état, entretien  
des équipements  
sportifs,  
énergie/fluides  
**Florian BERROIR**

Service espaces  
extérieurs et moyens  
généraux  
Espaces extérieurs  
(espaces verts,  
propreté urbaine,  
festivités)  
Moyens généraux  
Propreté des locaux  
**Michel ROJAT**

**Missions et  
Services rattachés**  
**Martial LEROY - DGS**

Service communication  
**Chris GUILLAUDIN**

Projet Urbain et Service  
aménagement et  
urbanisme  
**Catherine  
COMPAIN**

Tranquillité publique  
Police Municipale  
**Williams MORG0**

Transition et  
Développement durable  
**Fanny CROUZET**

Participation citoyenne  
et évaluation des  
politiques publiques  
**Rodolphe  
DALBAN**

**Pôle**  
**Emancipation**  
**Sophie LEBARD**

Service  
Enfance et vie scolaire  
Scolaire  
Périscolaire  
**Raphaël GUINCHE**

Service Jeunesse  
**Salim  
MESSAOUDI**

Service des Sports  
**Franck  
AMBLARD**

Service Petite Enfance  
Multi-accueils  
Crèche familiale  
**Catherine  
PROFICHET**

Action Culturelle  
Centre Culturel l'ilyade  
**Noémi DUEZ**

Conservatoire à  
Rayonnement  
Communal  
**Cécile  
DUCROCQ-  
QUINCIEU**

Bibliothèque  
**Nadine GIL**

**Pôle Solidarités**  
**Citoyenneté**  
**Sonia  
TEMELKOVSKI**

Service Démocratie  
Proximité  
**Agnès  
MARTIN-BORRET**

Service Prévention  
Santé Séniors  
**Joy SPIEGEL**

Service Egalité des  
chances  
**Estelle  
BONNAIRE**

Service  
Développement Social

**Thomas  
MARTINON**

CCAS

# Direction générale et services rattachés



## 1 – Présentation de la Direction Générale

## 2- Service Administration Générale

## 3 - Service Communication

## 4 - Service Aménagement et Urbanisme

## 5 - Service Tranquillité Publique / Police Municipale

## 6 - Service Développement Durable

## 7 - Service Participation citoyenne et évaluation des politiques publiques

# 1 – Présentation de la Direction Générale

Classiquement, les missions d'administration générale, questure et archives, ainsi que la Police Municipale, sont administrées dans cette direction. Cela comporte l'organisation et la sécurisation réglementaire des instances municipales et des actes liés : arrêtés, décisions, délibérations, etc.

Par ailleurs, à Seyssinet-Pariset, la Direction Générale coordonne l'action des missions transversales dans les domaines de l'urbanisme, du développement durable, de la participation citoyenne, de l'évaluation des politiques publiques et de la communication municipale.

La cohérence de ces missions est posée à travers la nécessité d'un regard englobant et prospectif.

Ainsi, par exemple, la prospective urbaine et les enjeux de planification trouvent toute leur place dans un pilotage central au cœur des enjeux de développement à court et moyen terme du territoire communal.

Ces missions doivent pouvoir prendre en compte les politiques et enjeux communaux et métropolitains, en lien direct avec l'exécutif.

La Direction Générale est le lieu d'impulsion et d'accompagnement de l'action des services opérationnels ou ressources : par exemple, la prise en compte des enjeux de développement durable dans les projets, de la nécessaire association des habitants, de l'accompagnement méthodologique sur l'évaluation et les conduites de projets à partir d'un socle commun, de la participation et de la communication autour des projets menés par les services, etc.

Ces pratiques ont vocation à être intégrées au fur et à mesure de leur maturité dans l'action courante des services.

Le Plan Climat, avec les 271 actions interservices, est une illustration de ces demandes, intégrées et évaluables.

En termes de gouvernance, la Direction Générale des Services s'est dotée d'un Comité de Direction (CODIR), regroupant, autour du DGS, les 4 chefs de pôles : Ressources, Emancipation, Solidarités et Technique.

Le CODIR permet le partage des enjeux, la coordination des projets et des ressources, le partage managérial, la gestion de la planification, l'impulsion des politiques décidées, etc.

**Effectif global hors CODIR : 15 agents**

## Services rattachés et élus référents

### Administration Générale :

Guillaume LISSY – Maire.

### Communication :

Guillaume LISSY – Maire.

### Aménagement et Urbanisme :

Véronique BLANC.

### Tranquillité Publique / Police Municipale :

Éric PACCHIOTTI.

### Développement Durable :

Alice MOLLON.

### Participation Citoyenne et Evaluation des politiques publiques :

Clémence AUBERT.



## 2 - Service Administration Générale

### A - Présentation du service

L'administration Générale organise le fonctionnement des institutions, des process et des actes administratifs. Ainsi, elle a la charge de l'organisation des séances du conseil municipal, selon les dispositions du CGCT.

Elle cadre et garantit la sécurité juridique des actes émis par la collectivité : délibérations, décisions, arrêtés, etc.

Elle organise le cadre formel et administratif de l'action des services et assure la gestion du circuit des courriers.

Elle assure la gestion des archives : conservation des productions de l'activité municipale, collecte des données tout en les classifiant pour une meilleure mise à disposition, communication et valorisation.

### B - Objectifs

Sécurisation juridique et fonctionnelle des actes administratifs et des procédures.

Dématérialisation des process pour une optimisation de l'activité administrative.

### C - Missions et actions

#### Chiffres clés 2023

8 conseils municipaux,  
35 commissions municipales,  
105 arrêtés,  
157 délibérations,  
9 réunions de coordination des services

### D - Budget de fonctionnement

(Direction Générale – CODIR – Cabinet et charges de personnel service Participation citoyenne)

Charges de personnel	608 776 €
Autres charges	475 390 €
Total dépenses	1 084 166 €

### E - Perspectives et évolutions pour 2024

- Evolution vers une gestion dématérialisée des conseils municipaux (délibérations et télétransmissions) dans une perspective de 2 à 3 ans.
- Formalisation d'une charte graphique et harmonisation des écrits (courriers, actes administratifs...).
- Gestion dématérialisée du courrier « départ/arrivée ».

## 3 - Service Communication

### A. Présentation du service

Le **service communication** de la commune est un service directement rattaché au DGS. En tant que service support, le service travaille en lien avec l'ensemble des directions, avec les responsables de services, les agents chargés de missions mais aussi certains usagers et associations.

Le service communication collabore également avec le cabinet du maire pour le volet protocolaire, les inaugurations et la valorisation de politiques publiques.

Le service communication répond au **2 grands objectifs de la communication territoriale** :

#### **Informier localement**

information – obligation lois de 1978 et 1992 -

#### **Faire savoir.**

**Promouvoir la ville et accompagner l'action de la collectivité** avec pédagogie - **Faire comprendre.**

**Le service est composé de 3 personnes** à temps plein. Il se restructure progressivement, avec un redéploiement des missions et la prise en charge de nouvelles, en lien avec une stratégie globale de communication, notamment autour des outils numériques et événementiels...

### B. Objectifs

#### **Déclinés des orientations des autres services.**

**Priorités définies** en lien avec les événementiels (Droits des femmes, Seyssinet'stival, les Joyeuses fêtes...), certains services (Egalité, participation citoyenne, développement durable, équipements culturels...) et le projet « Fauconnière/cœur de Ville ».

#### **Objectifs spécifiques**

##### **Réorganisation des missions du service :**

- redéfinition et répartition des missions,
- procédures et outils partagés.

##### **Mise en place d'une stratégie de communication :**

- refonte de l'identité graphique de la commune,

- refonte du journal municipal « la Gazette »,
- planification des actions de com,
- nouveau marché d'impression offset et numérique.

##### **Pilotage de plans de communication spécifique**

**dont** : place aux Femmes, les 10 Martyrs de Seyssinet-Pariset, Fauconnière/cœur de ville, ...

##### **Investir davantage les réseaux sociaux.**

### C. Missions et actions

**Conception et rédaction de la Gazette** : 6 numéros par an, avec 4 pages Seyssinet'stival en juillet et 4 pages « Les Joyeuses fêtes » en décembre. Tirage : 7 000 ex dont 6 800 distribués en boîtes aux lettres.

##### **Conception et rédaction des plaquettes, flyers, affichettes et affiches « sucettes » :**

- nombreux supports flyers et plaquettes réalisés, **2 types de supports plaquettes/flyers** :

> **500 ex**, tirage en offset (carte de vœux, La rentrée en poche, cartes piscine, journal « Fauconnière, parlons-en ! » ...),  
< **500 ex**, tirage en interne sur photocopieur pour optimisation des coûts et/ou délais (com de proximité et affichettes A3 pour de nombreux rendez-vous).

- affiches grand format pour **panneaux sucettes**. 15 campagnes réalisées en 2023,

- **création de la plaquette de programmation culturelle Seyssins/Seyssinet-Pariset en 2023.**

Prise en charge tous les 2 ans.

##### **Conception des plans de communication spécifiques**

: montée en charge sur des plans de communication spécifiques : droits des femmes, « Faites du vélo », mois de l'accessibilité, concertation Fauconnière, rencontres de quartier, budget participatif, forum des associations.

##### **Rédaction et suivi de conception**

**du Guide annuel de Seyssinet-Pariset** : support réalisé avec une régie publicitaire. 150 pages

d'information + encarts publicitaires du monde économique. Tirage : 7 300 ex.

#### **Suivi d'impression et de distribution**

**des supports** : gestion de la distribution de supports en boîtes aux lettres, lieux publics, partenaires. Affichage dans les équipements municipaux et chez certains commerçants.

**Gestion du site internet** : mise à jour régulière, malgré une technologie vieillissante, en fonction des besoins des services. Habillage modernisé mais développement impossible. Refonte totale envisagée.

Entre 100 et 600 visites/jour !

55% via portable, 45% via PC et tablette.

**Gestion de la page Facebook de la Ville** : quasi-quotidienne.

3 600 followers au 1<sup>er</sup> février 2024. Augmentation significative. A noter, les abonnés originaires de Seyssinet-Pariset deviennent majoritaires cette année, un cœur de cible de sexe féminin (60 %) et une tranche d'âge qui s'élargit entre 25 et 55 ans.

**Gestion des 9 panneaux sucettes** : planification et conception spécifiques pour ce support. Parc vieillissant et emplacement à revoir. Gestion complexe via propriétaire des panneaux.

**Suivi photographique des temps forts** : semaine et week-end.

**Captation des Conseils municipaux** : avec la DSI (6 à 7 fois par an).

#### **Actions ou événements de l'année 2023 :**

- refonte de l'identité visuelle de la commune,
- refonte de la Gazette,
- conception de l'identité « Les Vagabondes » et de la communication de la saison culturelle Seyssins/Seyssinet-Pariset 2023-2024,
- création de 3 totems « Place aux femmes ! » Place Lucie Baud, square Joséphine Baker et théâtre de verdure Rose Valand,
- sortie du livret « les 10 martyrs de Seyssinet-Pariset », avec le Souvenir Français.

## **D. Budget de fonctionnement**

Travail d'optimisation sur le volet impression et internalisation de la conception. Report de certains projets.

Charges de personnel	146 329 €
Autres charges	35 279 €
Total dépenses	181 608 €

## **E. Perspectives et évolutions pour 2024**

Le service communication est **jugé sous-calibré** pour les missions demandées.

Dégel du 4<sup>e</sup> poste validé au conseil municipal de décembre 2023. Redéfinition du poste.

**Recrutement d'un chargé de communication orienté numérique et NTIC.**

**Déploiement de la charte graphique.**

**Déploiement d'un parc de nouveaux panneaux sucettes** en gestion directe.

**Refonte du site internet** sur une technologie plus moderne + **création d'un compte Instagram.**

**3 gros projets nouveaux en 2024 avec plans de communication spécifiques** : Cœur de Ville, propreté urbaine, résistance (dont le parcours « Mémoire vivante » avec le réaménagement du Désert de l'Ecureuil).

**En complément des récurrents** : « Place aux femmes ! » (Poursuite du déploiement des totems), Seyssinet'stival, les joyeuses fêtes de Seyssinet-Pariset, ...



## 4 - Service Aménagement et Urbanisme

### A. Présentation du service

Le service a la charge de la gestion de l'urbanisme réglementaire et opérationnel. A ce titre, il instruit intégralement les demandes liées au droit des sols, aux enseignes publicitaires et les demandes relatives aux établissements recevant du public (ERP). Il participe au suivi et à l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification intercommunaux et mène les actions de concertation autour des grands projets urbains de la ville.

Il procède également aux acquisitions et cessions foncières de terrains communaux et suit les préemptions de biens par l'Etablissement Public Foncier Local du Dauphiné, en vue de la réalisation de logements sociaux.

Le plan de gestion 2013-2032 de la forêt communale est également suivi par le service, en lien avec l'Office National des Forêts.

Le service est composé de 3 personnes à temps plein.

### B. Objectifs

**Développement de l'offre de logement de manière cohérente et maîtrisée** : assurer la mixité et la cohésion sociale, maintenir et rajeunir la population, respecter l'identité de la commune,

**Augmentation du taux de logements sociaux** tout en réduisant les craintes face à ces constructions. Maîtrise des hauteurs et densités des nouvelles constructions,

**Amélioration de la cohérence urbaine**, des liens entre les quartiers,

**Réflexion sur un projet de ville** ; construction d'un projet partagé avec les citoyens, lié à une identité commune de la ville,

**Construction d'un centre-ville entre Fauconnière et Hôtel de Ville** (lieux de rencontre et de convivialité),

**Réaménagement de la Fauconnière** (écoquartier).

### C - Missions et actions

#### Missions

##### Urbanisme réglementaire et opérationnel

- renseignement du public sur les projets d'urbanisme de la commune, les programmes de logements en cours, les autorisations d'urbanisme délivrées, la réglementation applicable (urbanisme, environnement, code civil...), le cadastre...,
- accueil des particuliers pour les accompagner sur la faisabilité de leur projet par rapport au Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), aux Plans de Prévention des Risques Naturels et de Prévention du Risque inondation (PPRN et PPRi Drac) et aux autres règles en vigueur, et aide à la constitution des dossiers,
- examen des avant-projets avec les promoteurs, les bailleurs sociaux et les architectes, pour une bonne prise en compte des exigences communales et une meilleure insertion architecturale et urbaine des nouveaux bâtiments de logements ou d'activités dans l'environnement existant,
- instruction administrative et technique des dossiers :
  - d'autorisation du droit des sols, permis de construire et d'aménager, déclarations préalables, certificats d'urbanisme...,
  - d'autorisation de travaux et d'ouverture des Etablissements Recevant du Public (ERP),
  - de demande d'installation d'enseignes, contrôle de la conformité des travaux effectués et suivi des infractions et des contentieux,
- suivi administratif des visites périodiques et d'ouverture des ERP,
- veille et expertise juridique,
- participation à la Commission Communale des Impôts Directs,
- gestion de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure,

- contribution à la planification urbaine, en lien avec Grenoble-Alpes Métropole, dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) et du Programme Local de l'Habitat (PLH),
- organisation de la concertation sur les projets urbains et les programmes de construction, en lien avec le service participation citoyenne,
- pilotage du projet de renouvellement de la Fauconnière – Cœur de ville.

#### Logement et foncier :

- participation à la définition du Programme Local de l'Habitat (PLH) et à l'application de ses actions sur le territoire communal,
- établissement et suivi du Contrat de Mixité Sociale avec Grenoble-Alpes Métropole, l'Etablissement Public Foncier Local du Dauphiné et les services de l'Etat,
- gestion de la pénalité financière SRU liée à la carence en logements sociaux de la commune,
- gestion des affaires foncières (ventes et acquisitions des terrains communaux),
- suivi des Déclarations d'Intention d'Aliéner et des procédures de préemption en partenariat avec la Métropole,
- mise à jour des fichiers de recensement de la population avec l'INSEE.

#### Actions ou événements de l'année

Départ des 2 instructeurs et arrivée de 2 nouvelles personnes dans le service.

Fonctionnement du service au complet depuis octobre 2023 avec augmentation des plages d'ouverture du service aux usagers.

Développement de la dématérialisation du dépôt des dossiers d'autorisation du droit des sols.

364 dossiers instruits dont :

- 12 permis de construire,
- 3 permis d'aménager
- 104 déclarations préalables,
- 222 certificats d'urbanisme,

- 229 déclarations d'intention d'aliéner (DIA) reçues et étudiées, en lien avec la métropole et l'Etablissement Public Foncier, 6 préemptions effectuées, afin de permettre la réalisation d'une vingtaine de logements sociaux,
- 9 autorisations de travaux ERP,
- 14 autorisations d'installation d'enseignes.

Signature du contrat de mixité sociale pour la période 2023-2025.

Lancement de la concertation et des études urbaines de l'opération de renouvellement urbain Fauconnière – Cœur de ville.

Engagement dans la charte éco-projet.

Inauguration de la Via du tram, parcours sportif et pédagogique sur les vestiges de l'ancienne voie du tram reliant la gare de Grenoble au Vercors, en passant par Seyssinet-Pariset (projet piloté par Grenoble-Alpes Métropole en lien avec les communes concernées).

#### D. Budget de fonctionnement

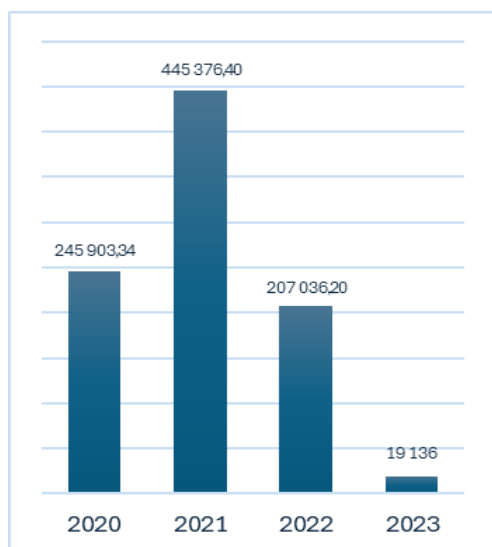
Charges de personnel	137 577 €
Autres charges	66 071 €
Total dépenses	203 649 €
Recettes	61 446 €

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, 5 700 résidences principales, dont 733 logements sociaux, soit un taux de 12,9% de logements sociaux : il manque 692 logements sociaux pour atteindre le taux légal de 25%.

259 919 € versés aux bailleurs sociaux (Un toit Pour Tous, PLURALIS, Alpes Isère Habitat et Grenoble Habitat), sous forme de subvention d'équilibre, pour la production de 31 logements sociaux.

Pénalité brute SRU (Loi Solidarité et Renouvellement Urbain) liée à la carence en logements sociaux : 266 136 € / pénalité nette réellement payée sur le budget de fonctionnement : 19 136 € (après la déduction des dépenses en faveur du logement social effectuées en 2021).

Pour mémoire, dépenses nettes liées à la pénalité SRU sur les années précédentes :



2020 = 245 903,34 € / 2021 = 445 376,40 €  
 2022 = 207 036,20 € / 2023 = 19 136 €

## E. Perspectives et évolutions pour 2024

Stabilisation des effectifs du service et notamment du binôme d'instructeurs du droit des sols.

Poursuite des actions de concertation et des études urbaines et environnementales sur le projet Cœur de Ville et engagement dans la procédure EcoQuartier.

Approbation de la modification n°2 du PLUi, qui prend notamment en compte les évolutions de zonage nécessaire, pour réaliser notamment les projets suivants :

- construction de la nouvelle caserne des pompiers / réalisation d'un programme de logements sociaux,
- extension du collège Pierre Dubois / réalisation d'un programme de logements sociaux,
- construction de programmes mixtes de logements sur la zone d'activités de la Tuilerie,
- protections patrimoniales sur des alignements d'arbres et des éléments bâtis.

Ajustements sur la modification n°3 du PLUi et engagement de la modification n°5 pour permettre la mise en œuvre des projets municipaux.

Lancement de la procédure de révision simplifiée du PLUi pour intégrer le Plan de Prévention des Risques Inondation du Drac approuvé en juillet 2023 (approbation prévue fin 2025).

Contribution à l'élaboration du PLH 2025-2030.

Accompagnement du Conseil du Temps Long sur la création d'une charte de l'urbanisme.

Vente d'un tènement à Grenoble Habitat pour la réalisation d'une opération de logements sociaux.

Sortie de portage EPFL du terrain sis 34 avenue du Vercors.

Montage d'opérations de logements sociaux :

- partie basse du centre de loisirs de Pariset,
- rue de la Paix,
- en acquisition-amélioration dans le secteur diffus.



## 5 - Service Tranquillité Publique / Police Municipale

### A. Présentation du service

La particularité de la police municipale est d'être, par convention renouvelée en 2021/22, une **police pluricommunale** sur les territoires de SEYSSINET-PARISSET et SEYSSINS. Elle est composée au total de 7 agents, dont 4 agents de la commune de Seyssinet-Pariset, qui mettent en commun les moyens humains et techniques pour l'exercice de leurs missions.

#### Equipements :

- 2 véhicules de service sérigraphiés,
- 3 VTT électriques,
- 4 pistolets à impulsion électrique,
- équipements individuels : gilet pare-balle, bâton de défense télescopique, bâton de défense à poignée latérale, bombe lacrymogène, camera piéton,
- cinémomètre,
- dispositif capture d'animaux errants.

### B. Objectifs

#### Surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques :

- optimisation des moyens mutualisés pour la tranquillité publique,
- coordination avec la Gendarmerie Nationale.
- participation aux instances intercommunales de prévention et de médiation, CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et Prévention de la Délinquance)

#### Prévention :

- participation aux instances de prévention et de médiation de toute nature,
- organisation de temps d'information et de rencontre avec le public.

### C. Missions et actions

#### Les missions principales sont :

- respect des arrêtés du Maire,
- exécution des missions relevant de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques,
- présence de proximité,

- réponse aux demandes d'interventions des citoyens, des commerçants,
- présence autour des établissements scolaires,
- campagnes de prévention routière dans les écoles,
- collaboration avec la Gendarmerie Nationale,
- encadrement des manifestations festives, culturelles et sportives,
- respect et application du code de la route,

#### Actions ou événements de l'année :

- 165 accueils bureau,
- 380 appels téléphoniques.
- 236 présences en établissements scolaires
- 20 présences sur les événements et commémorations (pour les 2 communes).
- 150 passages pour le contrôle des Opérations Tranquillité Vacances.
- 87 patrouilles pédestres et VTT parcs et jardins,
- 750 heures de surveillance générale véhiculée,
- 41 heures de surveillance des transports en commun,
- 200 prises de contact avec les commerces,
- 750 prises de contact avec des administrés,
- 24 procédures extraction vidéoprotection pour la gendarmerie,
- 31 Rapports Violences Intrafamiliales.

#### Nombre de procès-verbaux électroniques :

- **du 1er janvier au 31 décembre 2023 : 372 PVE** (stationnement, code de la route, vitesse),
- conduite en alcoolémie : 1 rapport,
- rétention du permis de conduire : 1 procédure,
- refus d'obtempérer : 2 rapports.

### D. Budget de fonctionnement

Charges de personnel	168 321 €
Autres charges	9 338 €
Total dépenses	177 660 €

### E. Perspectives et évolutions pour 2024

- participation au CLSPD en cours de constitution,
- réunions et formations sur les violences intra-familiales,
- formation dans les écoles sur le permis internet,
- augmentation des patrouilles pédestres et VTT sur la voie publique et les parcs et jardins.

## 6 – Service Ville Durable

### A. Présentation du service

Le service ville durable coordonne les actions et la stratégie de transition écologique et sociale de la commune. Ayant comme fil rouge le plan air énergie climat, le service porte différentes actions, en réponse à l'enjeu d'adaptation à la nouvelle donne climatique, pour garantir une qualité de vie la meilleure possible aux Seyssinettois, tout en s'engageant plus fortement dans la résilience climatique.

Le service joue un rôle de transversalité entre les services communaux, à travers les projets qu'il porte.

Il est aussi un point de contact direct pour les habitants et constitue l'interface locale de Grenoble Alpes Métropole pour certains dossiers : mobilités actives, prévention des déchets, protection de l'environnement dans l'espace naturel des Vouillants, lutte contre la pollution de l'air, etc.

Effectif du service : 2 personnes à temps plein.

### B. Objectifs

La délibération cadre « Seyssinet-Pariset 2020-2026, une ville durable en transition » présente les orientations politiques du mandat pour le service ville durable. Le Plan Air Energie Climat est le document de référence, catalogue des actions portées par la commune. Il rassemble et structure les actions de trois documents distincts portés précédemment par la commune : l'Agenda 21, le Projet Agricole et Alimentaire de Territoire (PAT) et le Pacte pour la transition. La commune choisit de décliner sa politique de développement durable selon les cinq axes de ce Plan Air Energie Climat :

#### **Lutte contre le changement climatique et adaptation de la ville aux évolutions du climat :**

- protection et valorisation des espaces naturels,
- aménagement du territoire pour préserver la qualité de vie : réduire l'imperméabilisation et l'artificialisation des sols et développer la végétalisation pour que la biodiversité puisse reconquérir des espaces.

#### **Amélioration de la qualité de l'air et réduction des émissions de gaz à effet de serre :**

- amélioration de l'efficacité énergétique, augmentation de la production d'énergies renouvelables,
- essor de la mobilité active.

#### **Valorisation des ressources pour réduire l'empreinte carbone et stocker le CO2 :**

- préservation des terres agricoles,
- appui pour une biodiversité et amélioration des continuités végétales (trames vertes),
- relocalisation de notre alimentation.

#### **Mobilisation collective pour le climat :**

La municipalité a créé de nouvelles opportunités d'échanges et de concertation, ainsi que des outils permettant à toutes et tous de s'exprimer et participer aux évolutions de leur cadre de vie.

Le service ville durable coanime par exemple le Conseil du Temps Long, avec le service participation citoyenne. Ce groupe a la charge de veiller à la prise en compte des questions écologiques, sociales et climatiques dans les projets de la commune (détails dans la partie du service participation citoyenne).

#### **Exemplarité :**

La commune doit renforcer son exemplarité interne et poursuivre la diminution de son impact carbone, afin de montrer qu'elle s'applique à elle-même les mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques.

Parmi les actions 2023, le travail mené par le service Patrimoine bâti est à souligner. Il a concerné des domaines variés : consommation d'eau et d'énergie, qualité de l'air intérieur, éclairage public, achat de plusieurs véhicules électriques et d'un vélo cargo par exemple.



## C. Missions et actions

### Missions

Le service a porté en 2023 diverses missions et actions, la plupart du temps en partenariat avec d'autres services municipaux. En voici quelques exemples :

#### **Préservation et développement de la biodiversité :**

- création d'un verger collectif : réunion publique, chantier de plantation de 12 arbres fruitiers, atelier taille en vert, organisation du relais d'arrosage des arbres pour l'été,
- travail de prospection pour la création d'une mare en plaine. La mare a finalement été creusée sur les côteaux, à proximité de la ferme des Visons (ferme du Couvent),
- animation du groupe local Atlas de la Biodiversité Communale avec réunions, sorties, chantiers et fête de la biodiversité en juillet.

Le service ville durable a aussi veillé à assurer la dynamique du rucher familial, s'est fait le relais du plan de piégeage de frelons asiatiques, a fait poser plusieurs nichoirs à hirondelles, et a participé à la construction du plan de gestion du futur Espace Naturel Sensible des falaises du Moucherotte.

#### **Renforcement de l'agriculture urbaine :**

- création d'un nouveau jardin au square Pacalaire et accompagnement de l'association *Plantes et vous* dans la finalisation du jardin aromatique des Arcelles, en lien avec l'Arche.

La ville possède donc 7 espaces publics dédiés au jardinage. Différents rendez-vous ont rythmé l'année 2023 : accueil de nouveaux jardiniers, temps de formation aux techniques d'éco-jardinage, chantiers et réunions selon les besoins, fête du jardin. En parallèle, l'Arche a organisé deux trocs de plants et de graines.

Une nouvelle identité graphique, commune à tous les jardins, a été créée, en lien avec le service communication. Une signalétique a été installée devant chaque jardin.

Le service ville durable a aussi été sollicité pour accompagner les potagers pédagogiques dans les

écoles : financement de séances de jardinage, conseils, soutien des services techniques, etc. Ces jardins sont parfois alimentés du compost des sites de compostage périscolaires. Le service ville durable va régulièrement à la rencontre des équipes périscolaires pour échanger sur les pratiques permettant un cycle de compostage de qualité.

En 2023, en lien avec le service urbanisme, les dialogues pour la mise en œuvre du PAEN Rive gauche du Drac (Périmètre de protection des espaces agricoles et naturels périurbains) ont été poursuivis. La délimitation du périmètre et le programme d'actions ont été validés.

**Dispositif de dons d'arbres aux habitants :** participation à la mise en place de cette nouveauté, proposée par le Conseil du Temps Long, avec construction du dispositif et rédaction des documents à diffuser aux habitants. Le service espaces extérieurs a ensuite pris le relais pour la commande des 130 arbres et leur distribution à une cinquantaine de particuliers et à 16 copropriétés.

**Déplacements :** en plus des événements organisés pour développer la pratique du vélo à Seyssinet-Pariset (travaux de mise à sens unique de la rue de l'industrie pour apaiser la circulation aux abords de l'école élémentaire Chamrousse), l'installation d'un grand abri vélo a aussi été faite pour inciter les enfants à enfourcher leur vélo pour aller à l'école.

#### **Education à l'environnement lors des classes nature au centre Jean Moulin, et alentours :**

- objectifs pédagogiques généraux :

- par le jeu, l'observation, la manipulation et l'immersion, découverte de son environnement proche : ses caractéristiques, sa diversité et ses interactions,
- expériences et plaisir à découvrir la nature,
- accès aux interactions entre l'homme et l'environnement et développement de son sens critique.

Mise en place de nouvelles animations et création d'outils pédagogiques proposés par le service ville durable, bénéficiant à de nombreuses classes de la commune : toutes les grandes sections, CP, CE1 et CE2.

## Actions ou événements de l'année :

Voici quelques exemples d'actions menées en 2023 par le service ville durable, en lien avec des habitants, des associations partenaires et des services municipaux.

**Au mois d'avril :** prolongation du partenariat avec l'association EPISOL et changement de lieu pour La Mobile qui s'installe dorénavant devant l'Arche.

**Le jeudi 23 mai :** soutien des écoles dans l'organisation du concours des écoles à vélos proposé par l'ATDC *Se déplacer autrement*.

A souligner : Seyssinet-Pariset est une des rares communes avec 100% d'écoles participantes ! Et organisation de la Fête du vélo.

### Au mois de juin :

- participation au challenge mobilité régional, l'occasion de mobiliser les agents et élus autour de la question des modes de déplacements utilisés pour venir travailler et de présenter le nouveau Forfait Mobilité Durable : indemnité de 200 € versée aux personnes utilisant le vélo ou le covoiturage pour au moins 100 déplacements domicile travail par an,
- stand d'information sur les moustiques dans le cadre du partenariat avec l'Entente Interdépartementale de Démoustication. En 2023, c'est le secteur Vercors / Mairie qui a été ciblé. Cela change chaque année depuis le début du mandat,
- organisation d'une réunion publique d'information sur les nouvelles contraintes de circulation imposées par la Zone à Faibles Emissions visant à améliorer la qualité de l'air de l'agglomération.

**En juillet :** en lien avec le service Enfance Vie Scolaire, pesées des restes de repas dans les cantines dans le cadre du programme de lutte contre le gaspillage alimentaire.

### En octobre :

- mois de la nuit, l'occasion de présenter le plan lumière, d'expérimenter l'extinction d'une majeure partie de la commune, et de proposer aux curieuses/curieux une soirée d'observation des papillons de nuit dans le parc Lesdiguières,
- réponse aux sollicitations du SYMBHI (Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère) pour le Programme d'Actions de Prévention des

Inondations (PAPI) du Drac. Participation à l'identification d'espaces clés de végétalisation pour construire l'avant-projet du schéma d'aménagement.

**Le samedi 18 novembre :** co-organisé avec le Conseil Municipal des Jeunes / délégation ville durable, grand rendez-vous de ramassage des déchets avec le Seyssinet'toyage.

Les agents du service Propreté Urbaine ont aussi participé à ce rendez-vous.

## D. Budget de fonctionnement

Charges de personnel	80 104 €
Autres charges	68 557 €
Total dépenses	148 661 €

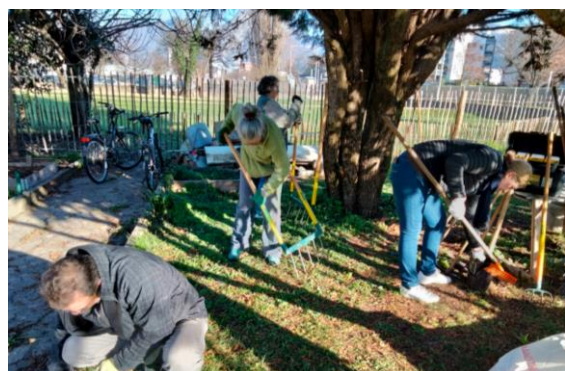
## E. Perspectives et évolutions pour 2024

En 2024, les projets restent nombreux ! On peut citer par exemple :

- l'obligation pour la commune de se doter d'un compte administratif vert,
- la préservation de la ressource en eau, la gestion de l'eau, notamment pour entretenir les plantations récentes d'arbres et d'arbustes,
- un nouveau plan de gestion pour le parc Lesdiguières dans le cadre de la convention « refuge LPO ». Les bonnes pratiques d'entretien des espaces verts sont en effet une réponse adaptée pour contribuer au maintien de continuités écologiques indispensables pour la flore et la faune,
- la création du nouvel *Espace Naturel Sensible des falaises du Moucherotte* sur les hauteurs de la commune,
- le pilotage du projet de réaménagement de la cour d'école élémentaire Moucherotte,
- la poursuite du classement de nouveaux arbres remarquables de la commune,
- l'amélioration de la qualité du tri des déchets et sensibilisation des agents et des associations,
- la réduction des impressions en général, par exemple en baissant le nombre d'impressions faites lors des conseils municipaux,

- la poursuite du rendu des actions du service pour annoncer des événements à venir aux Seyssinettois et valoriser les événements passés.

Ces quelques exemples de projets, qui seront menés en 2024, complètent les autres actions déjà initiées dans les années précédentes, qui continuent d'être portées par le service.



## 7- Service Participation citoyenne

### Evaluation des politiques publiques

La démocratie participative désigne l'ensemble des dispositifs et des procédures qui permettent d'augmenter l'implication des citoyens dans la vie publique et d'accroître leur rôle dans les prises de décision.

*“Même les meilleures solutions ne valent pas grand-chose sans l'implication des habitants”*

#### A. Présentation du service

Le service est administré par un **poste de chargé de mission** à la participation citoyenne avec un triple objectif :

- développer les instances et outils de la participation,
- venir en appui des services dans la phase de concertation des projets,
- développer la culture de la participation en externe et en interne.

Ce poste a aussi pour rôle d'animer la commission « Démocratie et Proximité ».

Il est rattaché directement à la Direction Générale des Services afin d'avoir une légitimité d'intervention et une approche la plus transversale possible de la démocratie participative.

Effectif du service : 1 chargé de mission.

#### B – Objectifs

**Développement de la participation** des habitants et usagers des services publics dans la construction (élaboration, suivi, évaluation) des politiques publiques locales et mise en place des instances et outils de la participation.

Cette politique est définie par **une délibération cadre** (2020-074) pour un développement de la participation citoyenne sur la commune de Seyssinet-Pariset, qui a été votée lors du **conseil municipal du 12 Octobre 2020**.

#### Organisation politique

Une **première adjointe**, chargée de la participation citoyenne et proximité.

Un **pôle politique** composé de la première adjointe et des conseillers délégués :

- commerces de proximité, de la sécurité et de la prévention Vie des quartiers et animation,
- propreté urbaine.

Le pôle démocratie et proximité contribue à renforcer la cohérence municipale en améliorant **l'écoute, l'information et l'implication des habitants** dans la vie de la commune et aux décisions à prendre. Il a en charge de développer la citoyenneté et la proximité, afin d'améliorer le cadre de vie et a pour rôle soutenir les dynamiques collectives et individuelles, dans un souci de développer la culture de la participation sur la commune.

Mise en place d'une **commission “Démocratie et Proximité”** transversale afin d'accompagner la concertation dans les projets communaux.

#### C. Missions et actions

Le service participation citoyenne a pour missions :

##### **1 – La planification des outils participatifs décidés par la ville :**

- **un budget participatif**. (80 000 € d'investissement proposés et décidés par les habitants),
- **un Conseil du Temps Long**, en co-animation avec le service développement durable, (Collectif d'habitants de 44 personnes),
- **des rencontres de quartiers**. (8 quartiers, 8 rencontres annuelles),

- un **Conseil Municipal des Jeunes**, en partenariat avec les services jeunesse et enfance et vie scolaire, (24 jeunes de cm2, 6ème, 5ème),

- une **plateforme numérique** de participation citoyenne

La mise œuvre de ces outils nécessite une collaboration étroite avec les autres services de la collectivité :

	Services mobilisés	Acteurs associés
Rencontres de quartiers	Techniques, Police municipale Développement durable Communication Festivités	Métropole, Conseil de quartiers Associations
Instance pour les jeunes	Jeunesse, Enfance et vie scolaire	Associations Education nationale
Conseil du temps long	Développement durable	Urbanisme Relations publiques
Budget participatif	Techniques, Développement durable Communication	Métropole
Plateforme participative	Communication	Métropole

## 2 - Organisation de la participation citoyenne dans les projets communaux :

La mission de participation, positionnée le plus en amont dans la construction des projets, permet d'**évaluer la pertinence de concerter** et d'inclure, le cas échéant, la démarche participative retenue. Le pilote du projet reste le pôle/service concerné.

La mission participation intervient en soutien dans les 3 phases de concertation : **préparation, mise en œuvre et restitution.**

	Préparation	Mise en œuvre	Restitution
Quoi	Identifier le besoin Etudier le contexte Constituer le planning Définir les modalités : calendrier, mode de mobilisation, outils... Définir le budget prévu pour cette concertation	Informier, mobiliser Communiquer sur le déroulement des débats Intégration des propositions dans le projet	Réaliser et diffuser le bilan Évaluer la démarche Arbitrer, décider, faire évoluer le projet
Avec qui	Porteurs du projet : Élus Techniciens	Service communication Information au porteur du projet	Porteurs du projet : Élus Techniciens Service communication

### Actions ou événements de l'année

#### Rencontres de quartiers :

- 8 cafés/rencontres organisés auxquels 137 habitants ont participé.

#### Conseil du Temps Long :

- 3 sessions plénières organisées,

- 1 rapport d'activité annuel, produit et présenté en Conseil Municipal, + 1 rendez-vous avec le Maire et adjoints pour y apporter des réponses,

- 2 ateliers spécifiques « urbanisme » animés par un cabinet spécialisé,

- 4 maquettes construites (une par groupe thématique) pour le projet d'aménagement urbain Cœur de Ville, présenté au public lors de la réunion de restitution de juin 2023.

### Conseil Municipal des Jeunes :

- 4 sessions plénières organisées,
- 1 Rencontre avec François Hollande, ancien Président de la République,
- Visite de l'Assemblée Nationale et du Sénat, les 19 et 20 juin, et rencontre avec la députée de notre circonscription : Marie Noëlle Battistel, puis les sénateurs Guillaume Gontard et Didier Rambaud,
- 1 atelier spécifique urbanisme, animé par un cabinet spécialisé,
- 6 maquettes construites (une par groupe thématique) pour le projet d'aménagement urbain cœur de ville. Présenté au public lors de la réunion de restitution de juin 2023.

**5 projets réalisés en collaboration avec les services :** scène Jeunes Talents, Seyssinet'toyage, Véloration, Fresque métropolitaine, Sondage sur les aménagements extérieurs auprès des collégiens.

### Budget participatif 2023 :

- 19 idées déposées,
- 9 idées soumises au vote,
- 1628 votes,
- 3 projets lauréats : Zéro Mégots dans nos rues, K'fé des jeux, Des toilettes dans mon parc.

### Concertation menée sur les projets communaux :

- aménagement urbain cœur de ville / Fauconnière, 427 personnes ont participé à la phase 1 de concertation, 1 139 contributions,
- aménagement de la Rue de Cartale,
- aménagement du secteur village et de toute l'avenue Hector Berlioz,
- aménagement Place Lucie Baud,
- partage et échange avant le vote du budget 2024,
- consultation "Place aux femmes" pour le terrain de Football.

### Participation évènements extérieurs :

- réseau de la participation citoyenne métropolitaine,
- intervention lors de la conférence de l'Observatoire International de la Démocratie Participative (OIDP),

- réappropriation de l'espace public en jardinant (service Développement Durable),
- conférence sur la participation citoyenne dans la transition écologique,
- participation aux rencontres européennes de la participation citoyenne à Rennes.

### D. Budget de fonctionnement

Charges de personnel	Incluses dans budget Direction Générale
Autres charges	4 395 €
Total dépenses	4 395 €

Moyens spécifiques inscrits dans les budgets des grands projets de la collectivité (ex : projet urbain Cœur de Ville Fauconnière, cour école, etc...).

### E. Perspectives et évolutions pour 2024

- Conseil du Temps Long : accompagnement du travail sur une charte urbanisme communale,
- Conseil Municipal des Jeunes : coordination de l'instance par le service jeunesse - Réaliser les projets lauréats du budget participatif 2023 et lancer les projets lauréats 2024,
- montée en compétence de la plateforme numérique de participation citoyenne,
- amélioration de la dynamique autour des rencontres de quartiers.

### Concertation à poursuivre/terminer :

- projet de réaménagement urbain Cœur de Ville – Fauconnière,
- avenue Hector Berlioz (secteur village),
- rue de Cartale,
- place Lucie Baud,
- rue de l'Industrie.

### Concertation à lancer :

- pumptrack,
- école élémentaire Moucherotte,
- place André Balme (place du marché),
- aménagement parc (arbitrage à venir).

# Emancipation



- 1 - Présentation du pôle Emancipation**
- 2 - Service Petite Enfance**
- 3 - Service Enfance et Vie Scolaire**
- 4 - Service Jeunesse**
- 5 - Service des Sports**
- 6 - CRC / Conservatoire Musique et Danse**
- 7 - Equipement culturel ILYADE – Médiation culturelle**
- 8 - Bibliothèque**

# 1 - Présentation du pôle Emancipation

Le Pôle Emancipation regroupe un ensemble de services municipaux dédiés à accompagner les habitants, notamment les enfants, les jeunes et leurs familles, dans leur épanouissement personnel, éducatif et culturel. En regroupant les différents domaines d'intervention que sont la petite enfance, l'enfance, l'éducation, la jeunesse, le sport et la culture, ce pôle vise à favoriser l'autonomie, la créativité et l'inclusion sociale de tous et participer à l'émancipation de chacun. Ainsi, tous les champs d'intervention, de l'enfant à venir jusqu'à l'adulte en devenir, se retrouvent dans une dynamique commune pour la mise en place d'actions engagées autour de l'enfant et de sa famille.

Le Pôle Emancipation est porteur du Projet Educatif de territoire (PEdT), projet *global*, qui concerne tous les âges et porte à la fois sur le temps scolaire et les temps libres, et *démocratique*, car il a pour mission d'associer tous les publics et partenaires concernés. Le PEdT est un outil de collaboration locale qui rassemble l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de **l'éducation**. Validé en juillet 2021, pour une période de 3 ans, il sera réactualisé pour la période 2024/2028.

La Convention Territoriale Globale (CTG), signée avec la CAF de l'Isère ainsi qu'avec les communes de Seyssins, Fontaine, Sassenage, Noyarey et Veurey-Voroize, concerne les domaines de la **petite enfance, l'enfance, la jeunesse**, la parentalité, l'accès aux droits, l'inclusion numérique, l'animation de la vie sociale, le logement, le handicap et l'accompagnement social. Cela nécessite une mobilisation importante des services pour travailler autour de projets globaux, transversaux et intercommunaux.

## Orientations

Le pôle émancipation contribue à renforcer la cohérence de l'action municipale dans les domaines qui permettent aux individus et aux groupes, de la naissance à l'âge adulte, et tout au long de la vie, de s'affranchir le plus possible des déterminismes et des limites qui les empêchent d'aller au plus haut de leurs ambitions et possibilités. C'est à travers l'éducation formelle ou informelle, l'éducation populaire et les pratiques sportives et culturelles, que les enfants, les jeunes et les

adultes apprennent à vivre ensemble et font l'expérience concrète de la citoyenneté. Si l'objectif des services de ce pôle est de répondre aux différents besoins des familles, pour permettre la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, en garantissant l'égalité entre les femmes et les hommes, de proposer une offre culturelle, au sens large, variée et adaptée, l'ensemble de ces services partage des valeurs communes comme l'éducation, garante d'un épanouissement personnel, mais aussi constituante d'une société qui fonctionne dans le respect de chacun. Il s'agit donc de garantir l'accessibilité des services pour tous, de considérer chaque individu comme un être unique, doté de multiples talents et potentialités et, de ce fait, favoriser son épanouissement en offrant des opportunités d'apprentissage, de création et de socialisation dans des domaines variés tels que l'éducation, la culture, **le sport et la citoyenneté**. Le projet politique est d'offrir à chacune et à chacun la possibilité de faire un apprentissage pratique et vécu du *Vouloir et Pouvoir vivre ensemble*. Le projet politique pour **la culture** est de tout mettre en œuvre pour donner une vraie place aux cultures et aux acteurs de la culture dans la ville. A cette fin, il sera pris en considération les équipements et objets culturels habituels et mis en œuvre les mesures favorisant la diversité des expressions culturelles dans l'espace public, afin de les rendre visibles et accessibles au plus grand nombre. Cette politique accompagnera l'ensemble des citoyens à « faire société » dans leur diversité et leurs différences.

## Services rattachés et élus-e-s référent-e-s

- **Service petite enfance** : élue Véronique HUYGUE,
- **Service Enfance et Vie Scolaire** : élu Noël MARGERIT,
- **Service jeunesse** : élu Thomas GRESLOU,
- **Services Sports** : élu Yves LAMBERT,
- **Équipements sportifs et soutien aux bénévoles** : Jean-Yves GOBREN,
- **Cultures, démocratisation des pratiques culturelles** : élue Delphine LAURANT,
- **Bibliothèque** : élue Véronique HUYGUE,
- **CRC** : élue Delphine LAURANT,
- **ILYADE et médiation culturelle** : élue Delphine LAURANT.

**Effectif total du pôle** = 172 agents (comprenant les 40 contrats GENIPLU)



## 2 - Service Petite Enfance

### A - Présentation du service + effectifs

Le service Petite Enfance a pour vocation de permettre aux familles de concilier leur vie familiale avec leur vie professionnelle, en proposant des modes d'accueil les plus adaptés possibles aux différents besoins. Les professionnels de la petite enfance, professionnels qualifiés, ont une mission importante d'accompagnement à la parentalité, tant dans la relation directe avec les familles que dans des actions de mise en lien ou de partage de connaissances sur les préoccupations des jeunes parents.

Le service comprend :

Un accueil spécifique pour informer, orienter et inscrire les enfants dans les structures d'accueil,

Deux établissements d'accueil de jeunes enfants :

- un multi-accueil collectif et familial de 43 places « Ile aux Enfants » (3 places en accueil familial chez une assistante maternelle),
- une crèche collective de 49 places « Crèche Anne Sylvestre- Les Fabulettes »,
- 2 places AVIP (à Vocation d'Insertion Professionnelle) sont dédiées à l'accueil d'enfants dont un parent est en parcours d'insertion professionnelle, dans chacune des deux structures.

Un Relais Petite Enfance (RPE), qui accompagne les familles dans leur rôle d'employeur d'assistants maternels indépendants (réglementation, contrat, paye...), organise des temps d'accueil collectif pour les enfants et leur assistant maternel ainsi que des temps de formation et d'information.

Au total, 38 agents sont missionnés au sein du service petite enfance.

### B - Objectifs

- Accompagnement à la parentalité et à la mise en place de lieux d'échanges et de temps de rencontre, destinés à promouvoir le bien-être des enfants, des parents et d'améliorer la relation parents/enfants,
- amélioration des conditions d'admission et veille à la qualité d'accueil en crèche,
- attention particulière portée aux transitions entre les crèches et les classes maternelles, en soutenant les temps d'adaptation déjà existants,
- veille à la pleine réussite du dispositif « boîte de naissance » en direction des familles des nouveaux nés de la commune,
- réflexion sur la mise en place de modes de garde adaptés aux horaires atypiques.

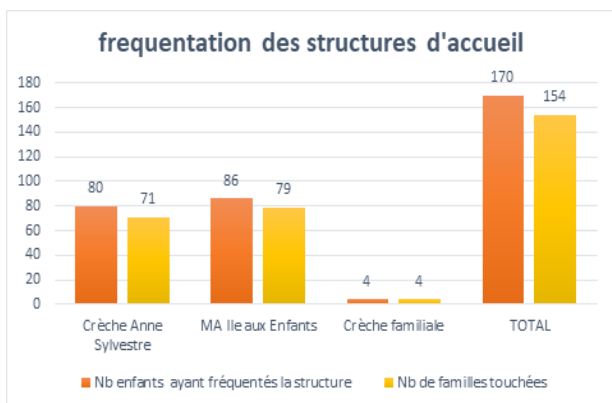
### C – Missions

- Premier accueil de toutes les familles, pour informations sur l'ensemble de l'offre du territoire,
- inscription pour un mode d'accueil collectif ou/et familial régulier. Les demandes d'accueil occasionnelles sont traitées directement par les directrices des crèches,
- mise en place d'une commission d'attribution des places de crèches selon un règlement de fonctionnement.

**En 2023** : 159 demandes / 45 entrées / 32 refus / 82 enfants restés en liste d'attente.

Les structures d'accueil sont ouvertes de 7h30 à 18h00 du lundi au vendredi. Elles ferment une semaine pendant les vacances de Noël et trois semaines l'été.

Les professionnels proposent, sur la base d'un projet pédagogique annuel, des activités variées et correspondant à l'âge et au développement des enfants, accueillent et accompagnent les jeunes parents, en lien avec les différents acteurs du territoire si besoin.



Le Relais Petite Enfance permet de mettre en lien les parents en recherche d'accueil et les assistants maternels :

- information des familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire et accompagnement sur le recours à un professionnel de l'accueil individuel,
- mise en relation entre les parents et les professionnels dans l'appropriation de leur rôle de particulier employeur,
- lieu d'informations, de rencontres et d'échanges pour les professionnels, accompagnement dans leur parcours professionnel et de formation,
- organisation, plusieurs fois par semaine, de temps collectifs d'éveil aux enfants accompagnés par leur assistant maternel, en faveur de la socialisation du jeune enfant.

**En 2023** : 99 séances ont été proposées / 82 enfants différents ont participé ainsi que 25 assistants maternels.

#### Actions ou événements phares de l'année :

- projet passerelle avec les écoles maternelles : permet une transition en douceur pour les enfants qui font leur entrée à l'école en septembre. 2 séances d'1h30 environ pour 45 enfants,
- projet « l'art dans tous ses états » : emprunt d'œuvres d'art à l'artothèque de Grenoble pour exposition dans les structures et ateliers avec les enfants / séances d'éveil au Muséum d'histoire naturelle,

- projets annuels avec la bibliothèque et le CRC pour l'éveil artistique et culturel des enfants dès leur plus jeune âge,
- projet collectif inter-RPE, autour des témoignages de professionnels, de parents et d'animateurs de relais, afin de promouvoir le métier d'assistant maternel,
- ateliers psychomotricité parents/enfants (0-1 an) : 18 séances proposées 20 enfants présents accompagnés par 30 parents,
- groupe de travail sur la promotion santé en partenariat avec l'Arche / Rencontres, informations, échanges entre les professionnels, les parents (alimentation, rythme, écrans...).

#### D - Budget de fonctionnement

Charges de personnel	1 621 476 €
Autres charges	102 225 €
Total dépenses	1 723 701 €

Recettes	1 251 175 €
----------	-------------

#### E - Perspectives et évolutions pour 2024

Partenariat avec le centre culturel pour étendre l'offre culturelle au jeune enfant et élargir ses compétences.



## 3 – Service Enfance et Vie Scolaire

### A – Présentation du service

Le service enfance et vie scolaire définit et met en œuvre les moyens et actions éducatives en direction des enfants de 3 à 11 ans sur les temps scolaires, périscolaires, et extrascolaires.

Le service est composé de 28 agents, d'une centaine d'animateurs péri et extra-scolaires (au forfait) et de 40 contrats GENIPLURI.

A travers ses missions transversales s'inscrivant dans la continuité éducative, la vocation principale du service est de favoriser le bien-être et l'épanouissement des enfants, tout en répondant aux besoins des familles.

Toutes les actions initiées par le service sont menées en partenariat avec les enseignants et l'ensemble des services municipaux (qu'ils soient ressources ou opérationnels) et s'inscrivent dans le cadre des objectifs fixés par le Projet Educatif de Territoire (PEDT).

### Chiffres clés

**Effectifs scolaires** : 880 élèves accueillis dans les écoles de Seyssinet-Pariset pour la rentrée de septembre 2023.

**Effectifs périscolaires** (en moyenne) : matin 90 enfants / midi 580 enfants / soir 340 enfants / mercredi 120 enfants.

#### **Effectifs extrascolaires :**

- Chartreuse – taux de remplissage du centre de loisirs à 85,78% (vacances printemps, automne et juillet à plus de 90%),

- Jean-Moulin – taux de remplissage du centre de loisirs à 86,71% (vacances printemps, automne et juillet à plus de 95%).

### B - Objectifs

- accueil de qualité pendant les temps périscolaires et la pause méridienne,
  - développement des activités éducatives pendant les temps libres des enfants et jeunes (mercredi, fin de semaine, vacances scolaires) en veillant à la qualité et à la diversité des actions proposées,
  - attention particulière portée à l'accueil des enfants les plus fragiles ou en situation de handicap,
  - renforcement, en concertation étroite avec les personnels enseignants, du soutien aux actions visant à développer les pratiques coopératives pour apprendre à vivre et réussir ensemble,
  - actions de formation communes des différents acteurs de l'action éducative,
  - accompagnement et soutien des parents par des actions de « parentalité »,
  - organisation de classes transplantées (nature, neige...) et éducation à l'environnement,
  - renforcement des conditions de sécurité des enfants dans leurs déplacements et développement de tous les modes de transports doux.
- **Projets pédagogiques** : révision des projets pédagogiques de l'ensemble des accueils périscolaires et extrascolaires, avec un travail de mise en commun de valeurs et de principes d'accueil, en conformité avec les orientations politiques et le Projet Educatif de Territoire,
- **Plan « mercredi »** (partie intégrante du PEDT) signé avec la CAF de l'Isère. L'accueil de loisirs, organisé le mercredi sur le centre de loisirs Chartreuse, s'inscrit dans le dispositif du Plan mercredi, avec pour objectif de structurer l'accueil de loisirs du mercredi autour de 4 axes :
- articulation des activités périscolaires avec les enseignements,
  - accessibilité et l'inclusion de tous les enfants,
  - ancrage du projet dans le territoire,
  - qualité des activités.

## C - Missions quotidiennes

### Missions principales :

- organisation et gestion de l'accueil des enfants de 3 à 11 ans dans les temps du matin, midi et soir, les mercredis pour le périscolaire,
- organisation et gestion de l'accueil des enfants de 3 à 11 ans pendant l'ensemble des vacances scolaires,
- suivi du fonctionnement des 8 écoles publiques de la ville, en relation avec les directeurs d'écoles (Bâtiments, espaces extérieurs, équipe ATSEM, informatique, interventions en milieu scolaire, projets scolaires, classes natures),
- coordination des temps périscolaires et de la restauration scolaire sur les 4 sites périscolaires,
- coordination du centre de loisirs du mercredi, dans le cadre du Plan « mercredi »,
- coordination des temps extrascolaires sur le centre de loisirs maternel Chartreuse (3-6 ans) et centre de loisirs élémentaire Jean Moulin (6-11 ans),
- relation aux familles seyssinettoises ayant des enfants de 3 à 11 ans,
- gestion des ressources humaines / gestion du marché avec GENIPLURI.

### Missions du pôle administratif :

- informations relatives aux temps scolaire, périscolaire et extrascolaire,
- inscriptions scolaires,
- inscriptions périscolaires/ extrascolaires,
- gestion des effectifs,
- facturation,
- relations avec les partenaires (financiers, associatifs etc.).

## D - Budget de fonctionnement

Charges de personnel	1 879 706 €
Autres charges	636 338 €
Total dépenses	2 516 045 €

Recettes	1 054 167 €
----------	-------------

## E - Perspectives et évolutions pour 2024

- En concertation avec les parents, les enseignants et l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire, mise en application du nouveau Projet Educatif de Territoire,
- renforcement des interactions avec les services de la collectivité participant à ce PEDT,
- renforcement des liens entre les équipes périscolaires et le corps enseignant,
- financement et soutien aux projets des écoles,
- développement des échanges entre les écoles, avec pour objectif d'atténuer la compétitivité et renforcer la cohésion entre les jeunes seyssinettois,
- mise en place des projets pédagogiques, pour chacun des différents accueils périscolaires et extrascolaires, en adéquation avec le nouveau PEDT,
- augmentation des capacités d'accueil des structures périscolaires et extrascolaires sur les périodes de fortes affluences. Un point d'attention tout particulier doit être accordé au site périscolaire Chartreuse sur lequel il existe une saturation des capacités d'accueil sur les mercredis,
- suivi de l'exécution du nouveau marché de restauration scolaire et réflexion sur la fin du plastique dans les offices,
- finalisation de la dématérialisation des inscriptions périscolaires et extrascolaires,
- adaptation du formulaire d'inscription à la prise en charge d'enfants à besoins spécifiques,
- déploiement, en lien avec l'Education Nationale, des moyens informatiques innovants et adaptés aux nouvelles méthodes pédagogiques ; poursuite du Plan Numérique.

## 4 - Service Jeunesse

### A - Présentation du service

Le service Jeunesse déploie la politique jeunesse de la Ville.. Il est articulé actuellement autour de la Maison des Sports et de l'Animation.

Le service compte 5 agents.

L'action du service se structure en 2023 autour de 2 points : le centre de loisirs et l'accompagnement scolaire. Le centre de loisirs fonctionne avec un effectif moyen de 48 enfants pour un total de 123 enfants différents sur l'année 2023. L'accompagnement scolaire concerne 52 enfants pour une moyenne de 12 enfants par jour.

### B - Objectifs

Les 3 objectifs en matière de jeunesse sont :

- développement d'un lieu d'accueil ado/jeunesse axé sur le loisir, la citoyenneté et l'engagement. L'organisation de l'accueil de loisir pour répondre à des objets pédagogiques précis, en lien avec le PEDT,

- action en faveur de l'émancipation et de la mise en pouvoir de tous les jeunes, en accompagnant la réflexion et les initiatives des jeunes par des projets transversaux aux service de la Ville,

- accompagnement des 16-25 ans pour permettre de déclencher un certain nombre de droits pour la jeunesse : à la formation, à l'emploi, à l'éducation sous toutes ses formes, à l'information, à la culture, à l'accès aux services de la ville et de l'agglomération, à la mobilité, au départ....

L'ambition s'inscrit dans une dynamique de développement, ouverte à l'expérimentation et à la prise de risque "de faire avec les jeunes", et les considérer comme des acteurs du processus.

### C - Missions quotidiennes

A la fin du processus de restructuration, le service s'articulera autour de 3 actions majeures

interconnectées et maintenues, dans une cohérence pédagogique qui garantit son bon fonctionnement.

#### **L'accueil de loisirs 11/17 ans**

L'accueil de loisirs jeunesse propose des activités de loisirs avec un cadre réglementaire précis le mardi, le jeudi, le vendredi, le mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires. Il est dirigé par un responsable de Centre de Loisirs et une équipe d'animateurs BAFA contractuels. Son organisation passe par un projet pédagogique, nouvellement défini, avec des axes transverses au service qui reprennent les intentions générales du Pôle Emancipation.

#### **L'action de proximité**

C'est mettre en mouvement les jeunes Seyssinettois sur des thématiques qui les concernent (accès aux droits, accompagnement scolaire, animation de proximité, vie de quartier...). Elle doit combiner en parallèle une compréhension précise des logiques de territoire, avec des projets transversaux à l'échelle de la Ville, qui portent du décroisement et de l'ouverture. Elle est dirigée par une coordinatrice de proximité.

*Pour cela trois thématiques sont explorées de manière transversale :*

#### **L'accompagnement scolaire**

Il est articulé autour de trois points, pour former une organisation complète :

- l'aide au devoir : les ateliers se déroulent le mardi, le mercredi (lycéens en priorité), le jeudi, le vendredi,

- la vie de l'élève : cibler et organiser des temps forts autour de la vie scolaire des jeunes (recherche de stage, parcours sup, CIO orientation, grand oral, bachotage, brevet, Pronote et information aux parents...),

- les sorties culturelles : programmation pensée pour construire et renforcer le regard critique des jeunes à raison d'une sortie par trimestre.

#### **Le Conseil Municipal des Jeunes**

Il permet d'initier les jeunes à la vie citoyenne, de prendre des initiatives, de collecter des idées pour améliorer, grâce à des projets, le cadre de leur municipalité au travers de leur vision d'adolescents.

### Les projets de proximité

Ils reprennent toutes les initiatives et les projets divers que porte le service ou les jeunes : accessibilité (jeux paralympiques), Street Art, fête de l'été, journée de la femme, solidarité, mobilité douce etc.

### L'accompagnement 16/25 ans

Le but sera de proposer, dans un second temps (2024), une offre globale pour les 16 ans et plus, avec un accueil généraliste au tout venant, des relations d'accompagnement, d'orientation, de remobilisation, des projets collectifs et de l'information jeunesse, le tout articulé en 3 points, transverses aux objets du service :

- l'émancipation et le développement d'une conscience citoyenne,
- l'accès aux droits et à l'autonomie,
- le développement de l'action jeunesse pour l'ensemble de la Ville.

### D - Actions ou événements phares de l'année

Arrivée du nouveau responsable du service jeunesse après une année de vacance de poste.

### E - Budget de fonctionnement

Charges de personnel	237 913 €
Autres charges	74 699 €
Total dépenses	312 612 €

Recettes	52 534 €
----------	----------

### F - Perspectives et évolutions pour 2024

- Augmentation de l'ensemble des postes à 100 %,
- présentation du projet service jeunesse,
- recrutement d'un animateur 16/25 ans.



## 5 - Service des sports

### A - Présentation du service

Le service des sports est composé de 6 agents.  
La mission de maître-nageur est renforcée par une convention auprès d'EL Sport.

#### **Les équipements sportifs :**

- piscine avec toit ouvrant/ champignon extérieur et un parc de 1500 m<sup>2</sup>,
- trois gymnases : CARREL, GUETAT, NOMINE,
- un équipement sportif J. GUETAT comprenant 3 stades de football (1 en herbe et 2 synthétiques), une piste d'athlétisme et 1 plateau d'évolution sportive (terrains basket + handball en extérieur),
- six courts de tennis dont deux couverts,
- terrains de boules lyonnaises.

#### **Les missions :**

- mise en œuvre la politique sportive de la ville,
- gestion du planning scolaire, associatif et public de la piscine municipale et des différentes infrastructures sportives,
- organisation générale des activités sportives à l'école, en relation avec l'Education Nationale,
- participation à l'élaboration des plannings de transports, en lien avec le service scolaire,
- mise en place des animations sportives (stages multisports) pendant les vacances scolaires pour les enfants de 6 à 11 ans,
- collaboration avec l'OMSA (Office Municipal du Sport Associatif) dans la gestion de la planification des utilisations de tous les équipements sportifs et salles de réunion,
- lien avec l'ensemble des clubs sportifs et les assister dans l'organisation d'événements,

- gestion de l'accès à l'ensemble des équipements,
- suivi des demandes de travaux par les associations sportives,
- travail en transversalité avec les autres services de la collectivité (services techniques, scolaire, bibliothèque, enfance-jeunesse, ressources humaines, finances...).

### B - Objectifs

L'objectif principal est de favoriser une **pratique sportive régulière, pour tous et à tous les âges** afin de contribuer au bien-être et à la bonne santé des habitants de la commune, tout en créant des conditions favorables à l'éclosion de nouveaux talents dans les disciplines sportives.

La politique sportive de la ville s'organise autour du Projet Educatif de Territoire (PEDT), en le positionnant comme la pierre angulaire de sa politique éducative. Conscient que le sport représente un moteur de son dynamisme, la ville favorise le développement de la pratique du "sport pour tous" à travers le sport scolaire, extra-scolaire et associatif. Elle permet l'accès à des équipements de qualité, afin de proposer un programme d'animations sportives diversifié et adapté aux besoins de chacun. La collectivité oriente aussi ses efforts en direction des clubs, en soutenant la pratique de toutes les disciplines et leur développement. Elle encourage le sport d'élite et valorise le sport de masse. Pour ce faire, elle maintient un niveau de subvention adapté aux exigences des disciplines. Elle maintient le dispositif d'aide en direction de toutes les familles, dans le cadre du dispositif intitulé « Aide à l'adhésion ». Il s'agit à la fois de soutenir les familles de la commune pour accéder à des activités culturelles et sportives, mais aussi d'accompagner nos associations locales en encourageant les adhésions. Elle accompagne la réussite d'événements et de rencontres sportives.

Un conseiller municipal est en charge des équipements sportifs et du soutien aux bénévoles, afin d'accompagner les réflexions et les actions engagées pour optimiser l'utilisation des équipements sportifs, au regard des besoins des usagers, ainsi que l'engagement des bénévoles.

## C - Missions quotidiennes

### Les fonctions par antenne :

**Piscine** : les Maitres-Nageurs Sauveteurs (ETAPS MNS) ont pour mission d'effectuer un travail d'apprentissage et d'initiation du "savoir nager" aux enfants scolarisés à Seyssinet-Pariset et à Seyssins, de la grande section maternelle au CM2.

Ils assurent également la surveillance pendant les temps d'ouverture au public.

Ils ont aussi le devoir de veiller à la bonne hygiène des installations et à l'application du règlement intérieur.

**EPS** : les éducateurs sportifs des activités physiques et sportives en charge de l'EPS conduisent et coordonnent, sur les plans administratif, pédagogique et éducatif, les activités physiques et sportives des enfants des écoles primaires.

Ils ont la responsabilité d'assurer l'encadrement des enfants et veillent à leur sécurité.

Ils assurent aussi le développement des apprentissages et des savoir-faire sportifs, en cohérence avec les directives et objectifs de l'Education Nationale.

**Accueil et caisse piscine** : l'agente de caisse à la responsabilité d'accueillir, d'informer, de renseigner et d'orienter le public.

Elle a la charge de l'encaissement des recettes, de la bonne tenue de la caisse et assure une partie de la régie. Elle assure l'entretien des différents espaces publics pendant les périodes de vidange.

### Les services :

**Le sport scolaire** : la mission des ETAPS est d'effectuer un travail d'apprentissage et d'initiation de plusieurs disciplines sportives. Ils permettent à l'enfant d'acquérir des fondamentaux et des savoir-faire à travers les différents cycles proposés (gymnastique, jeux d'opposition, athlétisme, sports collectifs, natation et ski de fond), en lien avec les projets d'école et les directives de l'Education Nationale.

**L'Ecole Municipale des Sports** : le mercredi matin de 9h15 à 12h00 au gymnase CARREL (tarif à l'année).

Objectif : Permettre aux enfants de la grande section de maternelle au CM2, d'accéder à des pratiques sportives diversifiées et liées à leur âge, en privilégiant l'aspect ludique et le bien-être de tous. L'EMS joue aussi le rôle de passerelle avec les associations sportives de Seyssinet-Pariset.

- nombre d'encadrants = 3,

- capacité d'accueil = 16 GS maternelle / 28 CP CE1 / 28 CE2 CM1 CM2, soit 72 enfants,

- effectifs = 16 GS maternelle / 28 CP CE1 / 28 CE2 CM1 CM2 soit 72 enfants,

- taux de remplissage = 100 %.

Réussite totale avec un taux de remplissage de 100%.

Soutien dans la programmation des activités du centre de loisirs, avec des activités adaptées à chacun.

Satisfaction des parents, enfants et équipe pédagogique.

**PEDT** : les stages multisports et l'école municipale des sports font partie intégrante de notre PEDT.

Les activités sont construites en tenant compte des enjeux éducatifs ciblés dans notre PEDT. Le vivre ensemble à travers le sport ensemble y est fortement encouragé.

La valorisation de l'estime de soi et l'épanouissement des enfants sont aussi de forts enjeux dans la construction des séances pédagogiques.

Ils participent grandement au développement d'une offre éducative de qualité en direction des 6-11 ans, ainsi que la coopération entre les acteurs éducatifs.

**Stages multisports** : pendant les vacances d'hiver, de printemps, et les 2 premières semaines d'été, pour les enfants de 6 à 11 ans.

Accueil de 7h30 à 18h00 / organisation et tarifs accueils de loisirs.

Activités : l'organisation des journées tient compte de l'âge, du rythme et du niveau des enfants.

Sont proposées des activités sportives telles que des tournois de sports collectifs, de la gymnastique, de la danse, des jeux aquatiques, du trampoline, des ateliers de cirque.

- nombre d'encadrants = 3,

- capacité d'accueil = hiver 24 par jour / printemps 24 par jour / été 32 par jour,

- effectifs = 104 sur 5 jours / 91 sur 4 jours / 259 sur 10 jours soit 454 enfants,

- taux de remplissage = 87 % / 95 % / 81 % soit une moyenne de 83 %.

A noter une baisse d'effectif généralisée le mercredi, qui fait chuter le taux de remplissage (garde d'enfants ce jour par des parents qui ne travaillent pas ou autres modes de garde, coût de revient).

Présence de plus en plus élevée d'enfants de CP/CE1 par rapport au CM2 (mode de garde).



### Actions ou événements phares de l'année :

- évaluation de fin de cycle du "savoir nager",
- organisation du « Courseton »,
- organisation Fête du sport scolaire,
- organisation du Forum des Associations,
- travail en transversalité avec l'Arche avec la mise en place de séances d'activités physiques et sportives en direction de groupes de personnes en difficulté.

### D - Budget de fonctionnement

Charges de personnel	329 356 €
Autres charges	225 126 €
Total dépenses	554 483 €

Recettes	60 035 €
----------	----------

### E - Perspectives et évolutions pour 2024

- maintien d'une qualité de service public en direction des usagers,
- travail en transversalité avec le service Jeunesse (projets) et l'ensemble des services du pôle Emancipation,
- projet de rénovation de la piscine,
- organisation de la rentrée scolaire 2025/2026 pendant la fermeture de la piscine.



## 6 – CRC Conservatoire musique et danse

### A - Présentation du service

Les missions du conservatoire se déclinent autour de 3 axes principaux :

- la découverte de la musique et de la danse par la pratique,
- l'enseignement spécialisé destiné à ceux qui souhaitent recevoir un enseignement construit et progressif en musique et/ou en danse,
- des actions d'éducation artistique et culturelle.

Le conservatoire s'engage dans la vie culturelle locale :

- en organisant des concerts et des spectacles,
- en participant à des événements impulsés par des partenaires communaux ou associatifs,
- en accompagnant des pratiques en amateur.

Le CRC est composé de 19 agents.

### B - Objectifs

Le conservatoire inscrit son action dans le cadre du Projet Educatif de Territoire (PEDT).

Le Conservatoire s'inscrit dans les lignes de la politique de la commune dans les objectifs de :

- démocratisation à travers ses tarifs, ses propositions pédagogiques diverses,
- rayonnement par ses actions de diffusion, ses actions d'EAC auprès de l'accueil collectif de mineurs (ACM) des structures petite enfance et des écoles, sa participation active au réseau Rive gauche du Drac,
- participation à une mission éducative en formant au « sens esthétique, au développement de la sensibilité, au plaisir d'apprendre, à la curiosité de découvrir, à la connaissance d'œuvres de référence, en développant une culture personnelle ainsi qu'une capacité de concentration et de mémorisation »,
- participation à une mission sociale, en favorisant le respect et l'écoute de l'autre, au travers de l'élaboration collective d'une œuvre mais aussi en permettant à tout musicien de rejoindre les différentes pratiques collectives, selon leur niveau initial de formation et en organisant des actions destinées à des néophytes.

### C - Missions quotidiennes

En 2023, à la suite d'un départ en retraite et d'une mutation, le conservatoire a vu le recrutement de 2 nouveaux enseignants, dont on a pu s'assurer de l'adhésion au nouveau projet d'établissement.

L'écriture d'un nouveau projet d'établissement en 2023 a été le prétexte à un travail de fond sur les objectifs et l'organisation du CRC.

L'activité majeure du conservatoire concerne la découverte et l'enseignement spécialisé à un public d'âge très varié puisque s'étendant de 18 mois à l'âge adulte ; ces cours sont dispensés dans les locaux du conservatoire. Les élèves sont en priorité des seyssinettois.

	Rentrée 2023	Différence / 2022
Nombre d'inscriptions	382	+ 37
Inscrits en danse	70	+ 20
Inscrits en musique	312	+ 17
Inscrits en musique et danse	21	+ 8
Etudiant 2 instruments	7	=
Nombre d'élèves différents	354	+ 29
Nombre de familles	267	+ 23

### Quelques chiffres :

On peut noter 106 nouvelles inscriptions en 2023.

223 heures de cours hebdomadaires sont dispensées : 152 h cours instrumentaux et vocaux / 40h de cours de Formation musicale / 14h de cours de danse / 4h d'Education artistique et culturelle / 13h d'IMS).

Les différentes actions de diffusion tout public (concerts, spectacles, participations à des animations, des festivités, ...) ont permis de toucher environ 6000 personnes.

Les 24 classes des écoles élémentaires, représentant environ 600 enfants, bénéficient chacune d'interventions musicales hebdomadaires, sur une

moitié d'année, assurées par une enseignante diplômée DUMI.

Les structures petite enfance et le centre de loisirs bénéficient d'actions hebdomadaires d'éducation artistique et culturelle, assurées par 4 enseignants du conservatoire. Ces ateliers sont organisés par session d'une heure par groupe :

- pour les enfants de 3 mois à 3 ans en éveil musical : environ 30 enfants par an,
- pour les enfants de 6 à 11 ans : percussions, Musique assistée par Ordinateur MAO (nouveau 2023), danse : environ 110 enfants par an,
- le conservatoire héberge des partenaires culturels conventionnés, toute l'année, hors vacances scolaires.

La répartition des heures d'occupation hebdomadaire des locaux est la suivante :

- CRC : 210 heures,
- associations : 22 heures.

#### **D - Budget de fonctionnement**

Charges de personnel	677 634 €
Autres charges	20 513 €
Total dépenses	698 148 €

Recettes	145 127 €
----------	-----------

#### **E - Perspectives et évolutions pour 2024**

- augmentation de 10% pour le poste de direction soit ½ journée supplémentaire par semaine en 2024,
- développement de la classe de danse qui pourrait accueillir jusqu'à une centaine d'élèves,
- renouvellement du classement du conservatoire en CRC (conservatoire musique et danse) par l'Etat.

## 7 - Equipement culturel ILYADE – Médiation culturelle

### A - Présentation du service

Le projet de L'ILYADE s'articule autour de 5 axes accompagnant la création contemporaine :

#### **Diffusion de spectacle vivant :**

- dans le cadre de la saison culturelle Seyssins-Seyssinet-Pariset depuis 2017,
- dans le cadre de partenariats de productions locales sur des propositions de musique actuelle et humour.

#### **Éducation artistique et culturelle :**

- en lien avec la programmation,
- ateliers de pratiques,
- rencontres d'artistes, projets artistiques, qui s'inscrivent dans un projet EAC à l'échelle de 3 communes, Seyssins, Seyssinet-Pariset, Fontaine, de partenariats de territoires et dans le cadre du PEDT municipal.

**Action culturelle :** en lien avec la programmation auprès de publics cibles et du grand public, afin de favoriser la rencontre avec les artistes et la pratique. Une attention particulière est portée aux projets auprès de publics fragiles ou éloignés de la culture. (centre social, demandeurs d'asile, ...).

#### **Accompagnement à la création :**

- résidences de création,
- labos,
- aide à la visibilité par les professionnels.

#### **Vie culturelle municipale et associative :**

- accueil des associations seyssinettoises pour leurs événements festifs et culturels,
- accueil des événements des services municipaux.

L'ILYADE, à son échelle, participe à l'aide à la création d'équipes artistiques du territoire de l'agglomération, en accueillant une dizaine de résidences par saison.

**D'une capacité de 305 places assises ou de 600 places debout,** L'ILYADE permet de proposer une multitude de rendez-vous aux spectateurs, grâce à la qualité de l'outil scénique et des modularités de la salle.

Engagé dans des dynamiques de partenariats à l'échelle de l'agglomération, du Département et de la Région,

l'équipement s'inscrit dans la logique de réseaux, ce qui permet de penser collectivement, de partager des expériences et des ressources, d'enrichir les propositions artistiques, de se mobiliser pour des opérations d'envergure au service du public, de faire se rencontrer les publics, de monter des tournées plus raisonnées d'un point de vue écologique et économique. Le service est également missionné dans **la coordination des événements de Street Art** sur la commune.

#### **Effectif :**

Le service se compose de 4 agents pour 3,3 équivalents temps plein.

1 à 4 techniciens intermittents du spectacle interviennent selon les événements.

En dehors de l'équipe technique, les agents travaillent également à, et pour, Seyssins dans le cadre de la saison culturelle commune.

### B - Objectifs

Dans le cadre de la saison culturelle Seyssins – Seyssinet-Pariset les objectifs culturels sont les suivants :

- promotion de la culture sur le territoire comme facteur de cohésion sociale et développement, en faisant se rencontrer les publics et les artistes et en favorisant les échanges interculturels et intergénérationnels,

- proposition d'une saison culturelle pluridisciplinaire, dans et hors les murs, défendant la création dans les esthétiques du théâtre, du cirque, de la danse, de l'art contemporain, de la photographie et du cinéma,

- actions en direction de tous les publics avec un accent sur le jeune public et les familles, ainsi que les publics empêchés,

- actions de médiation et d'action culturelle à destination de tous les publics, avec un accent particulier auprès des publics empêchés.

- renforcement du sentiment d'appartenance au territoire en favorisant l'appropriation des lieux publics par les habitants,

- inscription dans des événements métropolitains et/ou nationaux, et notamment les projets à destination du jeune public et des familles,

- promotion et mise en œuvre d'un plan d'éducation artistique et culturelle à l'échelle du territoire entre les villes de Fontaine, Seyssinet-Pariset et Seyssins,
- accompagnement des parcours pluridisciplinaires (cinéma, spectacles, concerts, expositions),
- déclinaison d'un projet d'accompagnement à la création dans le cadre des résidences et mises à disposition des équipements, en lien avec les objectifs de médiation,
- accueil de l'ensemble des enfants des écoles, de la maternelle au CM2, des deux communes.

#### Dans le cadre des événements partenaires :

- promotion d'une diversité artistique afin de satisfaire le plus grand nombre et assurer une fréquentation intergénérationnelle et plurielle de l'équipement,
- inscription de la salle de spectacles dans le paysage grenoblois, notamment pour les musiques actuelles, et ainsi faire rayonner la ville sur les champs artistique et culturel,
- soutien à la découverte et l'accompagnement des artistes en émergence (première partie, plateau local ...).

#### Dans le cadre des événements associatifs et ville :

- accueil des événements artistiques du CRC permettant de partager avec le public et les familles la production musicale des élèves,
- accompagnement de la dynamique associative locale afin de faciliter l'organisation d'événements festifs annuels,
- possibilité aux services d'organiser des événements facteurs de cohésion sociale.

### C - Missions quotidiennes

- conception et mise en œuvre de la saison culturelle et des événements culturels :
- programmation (repérage et travail de réseau),
- déclinaison en action culturelle et médiation auprès de tous les publics,
- déclinaison des objectifs PLEAC, volet culturel du PEDT,
- animation de partenariats,
- gestion administrative et financière.
- gestion technique de l'équipement L'ILYADE

- accueil du public et des artistes,
- communication,
- billetterie / suivi administratif,
- accueil technique et logistique de l'ensemble des événements,
- coordination du Street Art sur la ville.

#### Actions et événements phares de l'année :

- saison culturelle avec Seyssins et en partenariat ; diffusion et action culturelle,
- fête de la musique,
- Street Art festival.

**Bilan de la saison 2022/2023 :** 70 événements - Taux de remplissage de 86%

- 8192 spectateurs dont 3218 élèves,
- 27 Spectacles (+ 3 annulés),
- 4 sorties de résidence,
- 3 expositions et 3 projections de cinéma,
- 13 événements partenaires,
- 20 événements associatifs et municipaux,

**Au total 13 164 spectateurs, visiteurs.**

EAC et action culturelle : 2417 enfants et jeunes touchés par les projets artistiques, de la maternelle au collège, et sur les temps d'accueil de loisirs. 43 adultes touchés par les projets artistiques et de médiation.

### D - Budget de fonctionnement

Charges de personnel	198 136 €
Autres charges	126 646 €
Total dépenses	324 782 €

Recettes	109 662 €
----------	-----------

### E - Perspectives et évolutions pour 2024

#### Perspectives saison 2023/2024

- 82 événements sur la saison / Objectifs de fréquentation : 13 810 spectateurs (sans compter les événements municipaux et associatifs) :
- 37 spectacles,
- 3 expositions,
- 3 projections de cinéma,
- 11 résidences artistiques,
- 17 concerts et spectacles partenaires (La Source HLM, Mix'arts, Retour de Scène, Périscope, RPO...),
- 18 événements associatifs et municipaux,

EAC et action culturelle : 2434 enfants et jeunes ciblés par les projets artistiques, de la maternelle au collège, et sur les temps d'accueil de loisirs,

- 50 adultes touchés par les projets artistiques et de médiation.

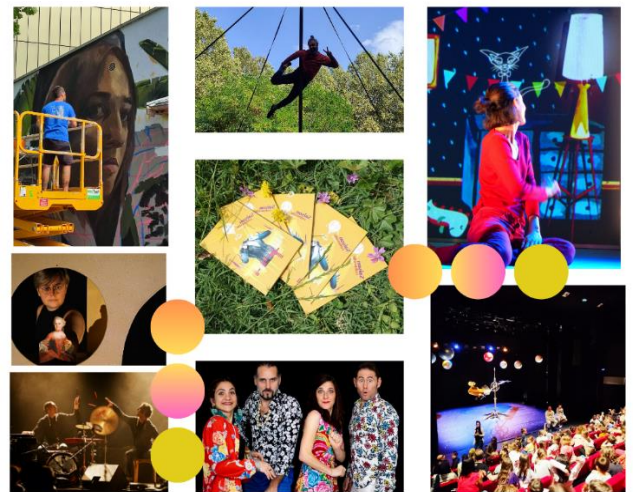
- travail sur le nom de la saison culturelle commune avec Seyssins pour 2024/25,

- pilotage de la réalisation de la fresque Marianne sur l'Hôtel de Ville,

- 3ème édition du Street Art Festival,

- renouvellement du conventionnement EAC à l'échelle des 3 communes,

- augmentation du temps de travail de 20% pour l'agent accueil/billetterie.



## 8 - Bibliothèque

### A - Présentation du service

Au cœur du quartier de la Fauconnière, la bibliothèque municipale se situe à proximité de l'ILYADE, du CRC, du collège, de la piscine et du service jeunesse. A la croisée des publics, elle accueille un public varié.

L'équipe se compose de 5 agents.

Lecture sur place, prêt, promotion de la lecture publique, la bibliothèque de Seyssinet-Pariset adhère depuis septembre 2019 à la Numothèque, bibliothèque numérique de la métropole Grenoble-Alpes.

Le site de la bibliothèque permet aux lecteurs d'accéder à l'ensemble des informations relatives à la vie de la bibliothèque et de la programmation. Les lecteurs peuvent accéder au catalogue en ligne, prolonger ou réserver leurs documents grâce à leur compte personnel. Elle est gratuite pour tous.

### B - Objectifs

- soutien des actions concernant la lecture publique pour tous les âges et dans tous les domaines de la culture,

- soutien des actions visant à élargir le public fréquentant la bibliothèque,

- développement de l'accès à toutes les formes de supports d'informations et de connaissance, en complémentarité avec les supports écrits,

- développement des espaces de travail avec mise à disposition d'ordinateurs, tablettes et autres outils numériques, dans un contexte de travail en réseau avec d'autres bibliothèques et médiathèques, et en cohérence avec les ressources proposées par la Numothèque Grenoble-Alpes.

### C - Missions quotidiennes

**Les missions en bibliothèque s'articulent autour de 3 axes :**

- **l'accueil du public** : prêts, retours, vérification et nettoyage de chaque livre rendu, réparations, rangement, renseignements,

- **les tâches bibliothéconomiques** : acquisitions, désherbage, catalogage, indexation, équipement, statistiques, gestion du portail, gestion des abonnements de revues,

- **la promotion de la lecture publique et médiation** : animation des clubs, programmation des soirées événementielles, accueil des classes, histoire du mercredi, conférences, actions en direction de la petite enfance, voyage-lecture, portage à domicile.

#### Quelques chiffres :

- 3361 inscrits (+11% par rapport à 2022),

- 2303 emprunteurs actifs,

- 21 345 passages,

- 110 759 prêts,

- fonds de 31 032 documents.

Scolaire	81 séances / 1806 élèves
Petite enfance	24 séances / 294 enfants
Centre de loisirs	21 séances / 257 enfants
Clubs	38 séances
Evénements	8 séances / 239 personnes
Contes et ateliers	31 séances / 560 personnes
Portage à domicile	21 portages / 619 documents prêtés
Seyssinet'Stival	2 Séances / 9 participants

- **le portage à domicile** : ce service public propose le portage à domicile pour les personnes ne pouvant se déplacer à la bibliothèque pour des raisons de santé ou d'immobilité. Deux matinées par mois sont consacrées à ce service,

- **huit clubs de lecteurs actifs** (jeunes, patrimoine, romans...) participent à monter des projets événementiels ou à commenter l'actualité éditoriale de plusieurs secteurs d'acquisitions,

- **le voyage-lecture** : projet phare de la bibliothèque. Il implique les enseignants de la commune, les enfants et leur famille. La lecture loisir entre dans chaque famille. Ce projet permet aux enfants d'emmagasiner un socle de lectures communes par niveau, de prendre l'habitude de fréquenter une bibliothèque, de lire chaque année au moins 12 livres. L'organisation de ce partenariat, avec les enseignants, repose sur un travail en mode projet,

- **les soirées littéraires** : chaque année, des éditeurs sont conviés à la bibliothèque pour évoquer leur ligne éditoriale, leurs auteurs phares, et les romans emblématiques de leur catalogue. Les éditeurs viennent parfois accompagnés d'un autre acteur de la chaîne du livre. Ces soirées sont préparées avec les clubs.



### D - Budget de fonctionnement 2023

Charges de personnel	225 833 €
Autres charges	40 932 €
Total dépenses	266 766 €

### E - Perspectives et évolutions pour 2024

- changement de responsable du service,
- développement des projets transversaux avec les autres services,
- réflexion sur l'ergonomie de la réception des ouvrages,
- maintien de la dynamique auprès du public.





# Ressources



## 1 – Présentation du pôle Ressources

## 2- Service Finances – Commande Publique

## 3 - Service Ressources Humaines

## 4 – Service Systèmes d’Information

# 1 - Présentation du Pôle Ressources

Le pôle ressources a vocation à constituer le support d'actions auprès des services opérationnels de la collectivité.

Il apporte les moyens humains, financiers et informatiques pour la conduite des projets et des missions courantes, et en assure la gestion.

Il a en charge l'administration du budget, des finances communales et du CCAS, de la commande publique, des assurances, des ressources humaines et du système d'information.

Il assure également une fonction d'appui juridique dans les domaines de l'administration de la collectivité.

L'effectif global du pôle est de 19 agents.

## Objectifs :

- maîtrise de la dépense publique,
- modernisation de l'administration communale : dématérialisation des process,
- cohérence des pratiques managériales et de gestion,
- travail en mode collaboratif,
- sureté juridique des actes.

## Services rattachés :

- **Service Finances-Commande publique** : élus référents Yamina ARCHI et Michel DELAFOSSE,
- **Service Ressources Humaines** : élu référent Yamina ARCHI,
- **Service Systèmes d'information** : élu référent Yamina ARCHI.

## 2 - Service Finances – Commande publique

### A. Présentation du service

Le service Finances - Commande publique assure, pour la commune et le CCAS, l'élaboration, l'exécution et le suivi des budgets ainsi que la mise en œuvre des procédures de la commande publique, la gestion des contrats et conventions et leur sécurisation juridique. Il a également la charge de la gestion des assurances des deux collectivités.

Le service opère en gestion intégrée, afin d'accompagner les services opérationnels dans la traduction juridique et financière de leurs activités et les sensibiliser aux procédures juridiques, comptables et budgétaires de la collectivité.

Le service Finances - Commande publique compte 6 agents.

### B. Objectifs

#### Maîtriser les dépenses pour assurer :

- le maintien des services apportés à la population sans augmenter les taux d'imposition,
- le financement du programme pluriannuel d'investissement, qui porte notamment les travaux de rénovation de la piscine.

#### Une commande publique durable :

- prise en compte de critères environnementaux,
- prise en compte de critères sociaux.

### C. Missions et actions

#### Missions :

Les missions du service finances – commande publique, présentées ci-dessous, sont opérées par le service sur les deux collectivités (commune et CCAS) :

- élaboration, des budgets primitifs, comptes administratifs, décisions modificatives, et prospective budgétaire,

- exécution comptable des dépenses et recettes liées à l'exécution des budgets, selon la ventilation fonctionnelle M57, par service et par antenne,

- accompagnement des services opérationnels dans la traduction juridique et financière de leurs activités et sensibilisation aux procédures juridiques, comptables et budgétaires, à travers notamment l'élaboration de fiches procédures et la réalisation de formations,

- gestion de la dette et de la trésorerie,

- rédaction des actes de régies et suivi de l'exécution comptable,

- suivi du patrimoine, avec la fiabilisation de l'état de l'actif et la mise en œuvre de ventes aux enchères de biens mobiliers,

- relations avec le Trésor Public, dans le cadre de l'exécution comptable et dans le cadre de saisie, pour avis sur différentes thématiques,

- planification, préparation, passation, suivi de l'exécution et du précontentieux de l'ensemble des contrats relevant de la commande publique,

- analyse juridique afin d'apporter une assistance et un conseil juridique aux services opérationnels,

- souscription des contrats d'assurance et suivi de leur exécution, gestion et règlement des sinistres.

#### Actions ou événements de l'année :

##### Finances

Sur l'exercice budgétaire 2023, le service a émis :

- 7 000 mandats (dont 7% pour le CCAS),
- 2 400 titres (dont 8% pour le CCAS).

Cela représente 2 équivalents temps plein (ETP).

En 2023, le délai global de paiement est de 21 jours (contre 24 jours en 2022), décomposé comme suit : 17 jours pour l'ordonnateur (contre 20 jours en 2022) et 4 jours pour le comptable (identique à 2022).

L'indicateur de pilotage comptable du budget 2022 s'établit à 59,09 (soit +1,95 points par rapport à l'exercice précédent).

Les items qui font baisser l'indicateur sur la gestion 2022 relèvent principalement de la gestion de l'état de l'actif et de l'absence de provisions pour créances irrécouvrables.

### Commande publique

En 2023, ce sont 17 contrats/conventions, 27 marchés publics et 17 attributions via la rédaction d'une décision qui ont été rédigés par la cellule commande publique.

### Assurances

Le service a suivi, pour l'année 2023 :

- 9 sinistres relatifs à des dommages aux biens,
- 3 déclarations en responsabilité civile,
- 2 sinistres liés à la flotte automobile.

### Patrimoine

A l'instar des particuliers, l'obligation déclarative des biens immobiliers, à réaliser avant le 10 août 2023, s'est appliquée à la commune. Aussi, ce sont 70 fiches immobilières qui ont été analysées et déclarées auprès de l'administration fiscale.

## D. Budget de fonctionnement

En 2023, le budget suivi par le service finances représente :

- 552k€ de dépenses réelles de fonctionnement, regroupant notamment le fonds de péréquation intercommunal, la prise en charge des admissions

en non-valeur, les contrats d'assurance et 229k€ de dépenses réelles d'investissement, correspondant au remboursement du capital des emprunts,

- 794k€ de dépenses/recettes d'amortissement,
- 13M€ de recettes de fonctionnement et 4M€ de recettes d'investissement.

Charges de personnel	178 819 €
Autres charges	1 310 766 €
Total dépenses	1 489 585 €

Recettes	13 210 395 €
----------	--------------

## E. Perspectives et évolutions pour 2024

Avec une équipe au complet, l'année 2024 devra permettre au service finances – commande publique de mettre en œuvre :

- des outils dématérialisés tels que la signature des bons de commande ou des marchés publics,
- la fiabilisation de l'état de l'actif,
- l'accompagnement des services sur la « commande publique durable »,
- une optimisation du recouvrement des dettes,
- la préparation de l'annexe « compte administratif vert ».

## 3 - Service Ressources Humaines

### A. Présentation du service

Le service des Ressources Humaines est composé de 6,4 ETP (Equivalent Temps Plein).

### B. Objectifs

- simplification des démarches des ressources humaines,
- dématérialisation des procédures,
- continuité des actions en matière de ressources humaines,
- proximité avec les services,
- sécurisation de la gestion administrative des ressources humaines,
- accompagnement des managers dans leurs fonctions.

### C. Missions et actions

Les missions du service des ressources humaines sont les suivantes :

- alimentation du SIRH,
- conseil et information des agents sur les actes de gestion de leur carrière, y compris le départ en retraite,
- instruction des procédures de gestion administrative, individuelles et collectives, pour les actes de GRH et de formation professionnelle continue,
- gestion des actes relatifs aux différentes positions administratives (gestion des absences ...),
- rémunération des agents et son suivi,
- relations sociales (élections professionnelles, fonctionnement des instances de dialogue social, exercice des droits syndicaux),
- suivi des temps de travail,
- organisation des différents recrutements en lien avec les besoins,
- développement des compétences en interne,
- organisation du travail et de la vie au travail (amélioration des conditions de travail, la santé au travail, l'action sociale),
- veille juridique des évolutions réglementaires.

### Actions ou événements de l'année

Les actions qui ont été réalisées par le service des ressources humaines en 2023 sont les suivantes :

- organisation du forum des jobs d'été,
- révision du RIFSEEP,
- mise en place du congé menstruel,
- valorisation financière des actions sociales en matière de mutuelle et prévoyance,
- mise en place d'un plan de formation et d'un règlement de la formation,
- mise en place d'actions en matière de prévention,
- renforcement du dialogue social,
- réinternalisation des missions de service public de la propreté urbaine,
- simplification des démarches : la dématérialisation des absences,
- mise à jour du document unique.

### Les chiffres clés et indicateurs de l'année 2023 réalisés par le service des ressources humaines :

- 236 agents pour 193,3 ETP,
- 5 mises au stage,
- 16 départs et 17 arrivées,
- 18 avancements de grade,
- 70 % d'agents féminins,
- 82,95 % d'agents titulaires,
- 496 arrêtés individuels,
- 6 réunions du CST et F3SCT,
- 5 réunions des assistants de prévention.

### D. Budget de fonctionnement

Charges de personnel	343 928 €
Autres charges	372 664 €
Total dépenses	716 593 €

Recettes	65 266 €
----------	----------

## E. Perspectives et évolutions pour 2024

Les projets qui vont rythmer l'année 2024 sont les suivants :

- refonte du règlement intérieur,
- formalisation des lignes directrices de gestion,
- mise en place d'un règlement du télétravail,
- mise en place de l'organigramme cible,
- finalisation de la mise à jour du document unique,
- 1<sup>ère</sup> mise en place du CIA (Complément Indemnitaire Annuel),
- mise en place d'une assistante sociale pour le personnel,
- réflexion autour de l'accueil des nouveaux arrivants,
- révision des critères d'avancement,
- formation en management pour tous les encadrants,
- insertion des agents en situation de handicap.

## 4 - Service Systèmes d'information

### A. Présentation du service

Le service informatique de la commune est chargé de gérer tous les aspects liés à la technologie de l'information et de la communication (TIC) pour la commune, le CCAS mais également les huit écoles sous la responsabilité de la collectivité.

Le rôle du service informatique est d'anticiper les évolutions de l'informatique pour la collectivité, définir le schéma directeur du système d'information, en relation avec les différents services de la collectivité, d'adapter le système d'information aux besoins, d'assurer le suivi et la sécurité du parc informatique, et d'améliorer continuellement la qualité de l'ensemble des ressources mise à disposition.

Le service est composé de 5 agents.

### B. Objectifs

- Amélioration continue du système d'information et alignement avec la stratégie de la collectivité,
- amélioration de la durée de vie des équipements informatiques, afin de réaliser des économies et de réduire l'empreinte environnementale de la collectivité,
- diminution des consommations liées au numérique (reconditionnement des équipements informatiques et optimisation, virtualisation des serveurs, sensibilisation des agents, formations, recyclage responsable),
- amélioration de la qualité et du temps de réponse aux demandes d'assistance des agents de la collectivité,
- force de proposition sur les choix à réaliser pour faire évoluer le SI afin d'identifier des opportunités, proposer des solutions aux agents afin de contribuer positivement sur l'évolution numérique des métiers de la collectivité,
- accompagnement des agents dans la transformation numérique de leurs métiers, qui entraîne des changements profonds dans la manière dont le travail est effectué à Seyssinet-

Pariset. Le service informatique se doit d'accompagner chacun des agents se trouvant en difficulté avec les outils numériques,

- gestion des coûts et réalisation des investissements votés pour l'amélioration du SI,
- protection des données, prévention des cybermenaces et confidentialité et intégrité des systèmes numériques.

### C. Missions et actions

Les missions du service informatique, présentées dans le paragraphe suivant, sont opérées pour l'ensemble des services de la collectivité (CCAS et commune) :

- gestion des systèmes d'information permettant l'accès aux applications externalisées : assurer le bon fonctionnement du système informatique utilisé pour des applications, telles que les systèmes de gestion des ressources humaines, de gestion financière, d'état civil, etc.
- développement et maintenance des applications internes : concevoir, développer, maintenir et mettre à jour les logiciels et les applications spécifiques aux besoins des services (GLPI, SharePoint).
- sécurité des données et conformité réglementaire : protéger les données de l'ensemble des services contre les cybermenaces et accompagner ces services dans la conformité aux réglementations en matière de protection des données, telles que le RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données).
- gestion des réseaux et des infrastructures : assurer la disponibilité et la sécurité des réseaux informatiques municipaux, y compris la gestion des serveurs (50 serveurs en interne), des équipements réseaux et des connexions Internet (fibre).
- assistance et support aux utilisateurs : fournir un support technique aux agents municipaux pour

résoudre les problèmes informatiques, former les utilisateurs aux nouveaux systèmes et applications et les aider à utiliser efficacement les outils informatiques à leur disposition.

- développement et promotion de services numériques pour les citoyens de Seyssinet-Pariset : développer des plateformes en ligne, pour permettre aux citoyens d'accéder aux services municipaux, tels que le paiement en ligne, la prise de rendez-vous pour les services administratifs, etc.

- veille technologique et innovation : suivre les évolutions technologiques et identifier les nouvelles solutions qui pourraient améliorer l'efficacité et la qualité du service informatique, en veillant à ce que la mairie reste à la pointe de la technologie.

- coordination avec d'autres services municipaux et partenaires externes : collaborer avec d'autres services municipaux, avec d'autres administrations publique (SITPI), et des entreprises du privé (ALMA, SYNESIS) pour mettre en œuvre des projets informatiques et des initiatives transversales.

### Actions ou événements de l'année

#### Mise en place d'une solution de Softphone

Un softphone est un logiciel informatique qui permet à un utilisateur de passer des appels téléphoniques via Internet (dans notre cas Micollab), généralement à partir d'un ordinateur. Contrairement aux téléphones traditionnels qui utilisent des lignes téléphoniques classiques, les softphones utilisent la technologie de la voix sur IP (VoIP) pour transmettre la voix sous forme de données sur le réseau Internet de la mairie.

#### Changement de nombreux commutateurs vieillissants

Un commutateur réseau est un élément essentiel des infrastructures réseau modernes, fournissant une connectivité fiable, sécurisée et haute performance entre les appareils du réseau de la collectivité et des écoles. Une politique interne de renouvellement des anciens commutateurs est mise en place au sein de la collectivité.

#### Adhésion au SITPI

L'adhésion au SITPI (Syndicat Intercommunal pour les Télécommunications et les Prestations

Informatiques) a pour but de pérenniser l'utilisation des logiciels métiers de nombreux services, assurant ainsi une gestion efficace et harmonieuse des outils informatiques au sein de notre collectivité.

#### Modernisation du logiciel de prise en main à distance

En modernisant le logiciel de prise en main à distance, le service informatique fournit une expérience améliorée aux agents, tout en répondant aux exigences actuelles en matière de performances, de sécurité et de compatibilité.

#### Mise en place d'un logiciel de supervision en interne

Un logiciel de supervision réseau offre de nombreux avantages, notamment une surveillance en temps réel des anomalies sur le réseau, une réduction des temps d'arrêt, une amélioration de la performance réseau, une sécurité renforcée, une planification des capacités, une gestion des configurations, des fonctionnalités de reporting et d'analyse, ainsi que des possibilités d'automatisation des tâches.

#### Mise à niveau du logiciel des demandes d'assistance

La mise à niveau de notre logiciel d'assistance aux utilisateurs (GLPI) permet d'améliorer l'efficacité globale du support informatique. De plus, un onglet qualité a été ajouté pour mesurer la satisfaction des agents de la collectivité."

### D. Budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement 2023 du service informatique est de 343 300 € en 011 et 190 000 € pour le 012, les inscriptions les plus importantes sont les suivantes :

- 11 900 € pour la fourniture de petit équipement (câble, souris, poste informatique, vidéoprojecteurs),

- 2 500 € en fournitures administratives,

- 64 000 € pour des contrats de prestations (Microsoft 365 développement de nouvelles fonctionnalités et accompagnement, assistance technique et accompagnement à l'évolution du système d'information, et infogérance des écoles),



- 172 000 € pour la maintenance (maintenance logiciel et copieur, assistance de logiciel, adhésion SITPI, maintenance en bon état de fonctionnement du SI),

- 39 820 € pour la location des copieurs pour l'ensemble de la collectivité.

Charges de personnel	151 741 €
Autres charges	255 892 €
Total dépenses	407 634 €

Recettes	53 760 €
----------	----------

### E. Budget d'investissement

Le budget d'investissement du service informatique est de 221 k €. Les inscriptions les plus importantes sont les suivantes :

- 8000€ de commutateur,
- 9000 € pour le câblage de la fibre pour les bâtiments de la commune,
- 8000 € pour les nouvelles bornes wifi,
- 46 000 € pour du renouvellement de matériel informatique,
- 8000 € pour du renouvellement de matériel informatique dans les écoles.

Suite au plan France Numérique dans les écoles, le service informatique a bénéficié de subventions pour renforcer les infrastructures technologiques et soutenir l'intégration des outils numériques dans les processus éducatifs.

Le montant des recettes s'élève à 53 760 €

### E. Perspectives et évolutions pour 2024

#### Projets marquants pour 2024 :

- mise en place d'une plateforme de formation en ligne pour les agents, cette plateforme simplifiera la formation et l'accès aux outils numériques pour l'ensemble des services,
- poursuite de l'amélioration de la sécurité du système d'information avec la mise en place de deux pare-feux en interne,

- mise en place d'un logiciel de pilotage de la masse salariale pour les ressources humaines,

- rédaction de la politique de sécurité des systèmes d'information, afin de protéger les informations sensibles, réduire les risques et assurer la conformité aux exigences réglementaires, tout en favorisant une culture de sécurité au sein de l'organisation,

- amélioration du reconditionnement des postes informatiques,

- lien avec des associations pour lutter contre l'illectronisme pour favoriser l'inclusion sociale, garantir l'accès à l'information, renforcer l'autonomie, favoriser l'insertion professionnelle, réduire la fracture numérique et améliorer la qualité de vie,

- réduction des consommations liées au numérique,

- mise en place de la gestion électronique de flux,

- amélioration de la solution de Softphone,

- mise en place des tâches d'automatisation de la supervision de l'infrastructure.

#### Chiffres clés du SI :

Au cours de l'année 2023, 391 tickets ont été ouverts, ce qui correspond à une moyenne de 32 tickets par mois. Au total, 56 utilisateurs différents ont ouvert des tickets durant cette période.

Le service informatique fournit 180 postes informatiques aux agents de la collectivité. Parmi ces postes, seuls 18 sont en version Windows 11, tandis que 162 sont en version Windows 10. L'objectif est de mettre à niveau tous les postes vers Windows 11 d'ici la fin de l'année.

Pour permettre aux agents, aux élus et à l'ensemble du corps professoral d'exercer leurs fonctions, le service informatique maintient et gère 50 serveurs virtuels répartis sur 3 serveurs physiques (à l'école et à la mairie).

# Solidarité citoyenneté



## 1 – Présentation du pôle Solidarités-Citoyenneté

### 2- Administration Générale – CCAS

### 3 - Service Egalité – CCAS

### 4 - Service Développement Social – CCAS

### 5 - Service Prévention Santé Séniors – Ville

### 6 - Service Démocratie – Proximité – Ville

# 1 - Présentation du Pôle Solidarité-Citoyenneté

## Présentation générale

Le pôle Solidarité-Citoyenneté recouvre depuis janvier 2021 les services Démocratie-Proximité, Prévention Santé Séniors et les services du CCAS : Développement social et Egalité. Il est administré par un directeur de Pôle mis à disposition du CCAS pour en assurer la direction.

Le pôle est ainsi composé de 20 agents pour 16,9 Equivalents Temps Plein (ETP) et d'un alternant (0.6 ETP).

112 bénévoles participent à la mise en œuvre des activités du centre social.

## Objectifs

**Qualité de service et d'accueil aux administrés, que la porte d'entrée soit Hôtel de Ville ou CCAS :**

- structuration d'un pôle accueil (transversalité/accueil spécifique/accès aux droits...),
- travail en lien avec les services supports de la Ville,
- partage et transmission d'informations à l'échelle de la commune,

**Définition et mise en œuvre d'une politique d'action sociale innovante en tenant compte :**

- des besoins et attentes des différents publics, en lien avec l'ABS,
- de la répartition des missions entre les pôles transversaux de la ville (pôle démocratie participative, pôle émancipation, pôle transition énergétique...) et celui du pôle social.

**Coordination de la politique d'action sociale dans les champs d'interventions suivants :**

- handicap / autonomie / accessibilité / santé,
- logement social,
- hébergement d'urgence,
- égalité des chances,
- lien social,
- insertion/emploi,

- isolement,
- maintien à domicile (séniors).

**Premières réponses administratives aux administrés et missions régaliennes.**

## Services rattachés

**Administration du CCAS / Elu référent :**

Sylvain PRAT – Solidarité Vice-Président CCAS.

**Service Démocratie-Proximité / élus référents :**

Clémence AUBERT – Participation citoyenne,  
James CAPOCCIONI – Vie des quartiers,  
Éric PACCHIOTTI – Prévention et vie économique,  
Charly CELONA – Propreté.

**Service Prévention Santé Séniors / élu référent :**

Sylvain PRAT.

**Service Egalité (CCAS) / élu référent :**

Roselyne BLIN – Logement,  
Déborah MECREANT - Handicap / Accessibilité /  
Lutte contre les discriminations.

**Service Développement Social (CCAS) / élu référent :** Sylvain PRAT.

## Commissions

CA du CCAS : 1/mois,  
Solidarité : au besoin avant chaque CM,  
Démocratie-Proximité avant chaque CM.

## 2 - Administration Générale - CCAS

### A. Présentation du service

Le CCAS est un établissement public administratif de la Commune de Seyssinet-Pariset qui exerce l'intégralité de ses compétences en matière d'action sociale générale, telle qu'elle est définie par les articles L.123-4 et L.123-5 du Code de l'Action Sociale et des Familles, ainsi que dans le cadre du n°95-562 du 6 mai 1995, qui précise les attributions de cet établissement public.

Chargé d'animer et de coordonner l'action sociale municipale, principalement sur le champ de la solidarité, de la santé et de la lutte contre les discriminations, le CCAS constitue ainsi, conformément à son statut, l'outil privilégié de la commune pour animer et développer ses actions dans le champ social (personnes fragiles, développement des liens intergénérationnels, de la solidarité, de la citoyenneté...).

Dans l'intérêt d'une bonne organisation des services et du respect de l'autonomie du CCAS, ce dernier travaille en collaboration avec les services de la commune, qui s'engagent à apporter au CCAS un soutien logistique pour son fonctionnement, et le CCAS son savoir-faire et son expertise pour certaines missions.

Pour lui permettre d'assurer ces missions, la commune attribue au CCAS une subvention d'équilibre annuelle et lui apporte divers concours permettant d'optimiser l'utilisation des fonds publics et de garantir, de la sorte, la cohérence globale du fonctionnement des services municipaux et du CCAS.

**Missions principales** : animation et développement des actions dans le champ de la solidarité.

**Effectif du CCAS** : 11 agents, 9.6 ETP.

**3 services** :

- administration générale,
- développement social,
- égalité.

### B. Objectifs

Coordination de la politique d'action sociale dans les champs d'interventions suivants :

- handicap / autonomie / accessibilité,
- santé,
- logement social,
- hébergement d'urgence,
- égalité des chances,
- lien social,
- insertion/emploi,
- isolement,
- maintien à domicile (séniors).

### C. Missions et actions

**Les missions obligatoires du CCAS :**

Le CCAS exerce les compétences suivantes, en vertu des dispositions légales et réglementaires :

- pour l'Etat et le Département : instruction des demandes d'aide sociale légale,
- domiciliation des personnes sans domicile stable,
- tenue d'un fichier des bénéficiaires de l'aide sociale,
- réalisation d'une analyse des besoins sociaux, fondement de son action.

Le CCAS de Seyssinet-Pariset développe également une politique d'action sociale facultative et une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec la commune et les institutions publiques et privées.

**Aides facultatives d'actions en faveur des personnes en situation de précarité :**

- instruction et octroi des aides facultatives (alimentation, eau, énergie, loyers...),
- hébergement d'urgence,
- prise en compte des situations de crise ou d'urgence (incendies, inondations, crises sanitaires...).

## A retenir :

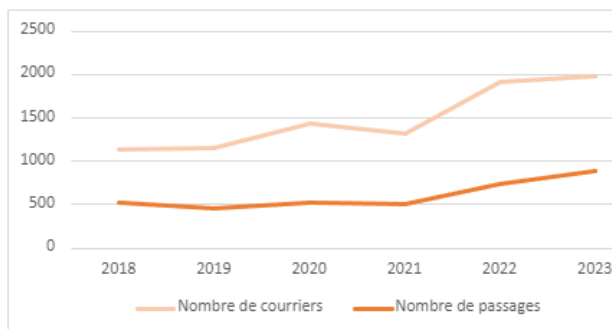
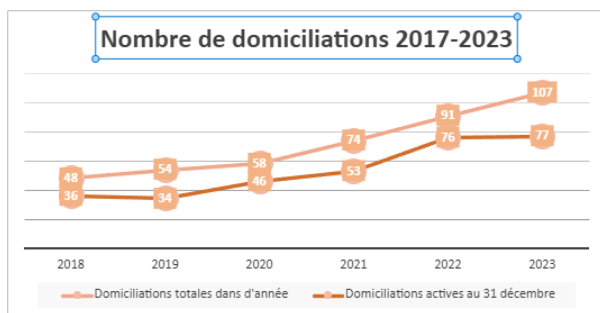
### Les aides sociales facultatives

En 2023, le nombre total de demandes est stable par rapport à 2022 (100 en 2023 contre 113 en 2022).

La révision du règlement des aides sociales facultatives a permis d'ancrer une gestion efficiente et rationnelle dans le traitement des demandes.

AIDES	2023
CAP	8 350 €
Aides financières	3 525 €
<b>TOTAL</b>	<b>11 875 €</b>

### La domiciliation



### 5 dossiers de demandes d'aides sociales légales traités

### D. Budget de fonctionnement

Charges de personnel	54 810 €
Autres charges	60 859 €
Total dépenses	115 669 €

### E. Perspectives et évolutions pour 2024

Appel à partenariat pour la mise en œuvre d'une mutuelle communale.

## 3 - Service Egalité (CCAS)

### A. Présentation du service

Le service Egalité a été créé en janvier 2022, à la suite de la réorganisation du CCAS, intégrant aux compétences existantes de nouveaux champs d'intervention. Le service porte les interventions sociales en matière d'accessibilité, d'accès aux droits, de lutte contre la fracture numérique et contre les discriminations.

Le service Egalité porte également la compétence logement social, intégrée au CCAS en janvier 2021.

Effectif du service : 3 agents pour 2,6 équivalents temps plein.

### B. Objectifs

**Accessibilité / Handicaps – Structuration d'une politique d'inclusion des personnes en situation de handicap :**

- animation, coordination et suivi de la Commission Communale pour l'Accessibilité,
- renforcement de l'accessibilité aux services et équipements,
- promotion et proposition d'actions inclusives.

**Mise en œuvre des politiques publiques en matière d'accès aux droits et au numérique :**

- accompagnement des usages du numérique dans les démarches d'accès aux droits,
- aide à l'accès aux droits,
- aide aux usages numériques citoyens et critiques.

**Lutte contre les discriminations et l'égalité des chances :**

- coordination des actions thématiques relatives à la lutte contre les discriminations et l'égalité des chances.

**Logement social / Hébergement - Mettre en œuvre les orientations municipales au regard des objectifs de la politique du logement-habitat :**

- accueil des demandeurs et traitement de la demande de logement social,
- aide à l'accès et le maintien dans le logement, soutien à l'insertion sociale par le logement,
- gestion du parc de logements temporaires de la Ville et l'hébergement d'urgence.

### C. Missions et Actions

**Accessibilité Handicap** : esprit de décloisonnement qui s'applique pour l'accessibilité, pensé en lien avec les services techniques et l'ensemble des services municipaux susceptibles d'accueillir tous les publics.

#### Missions :

- organisation, animation et suivi de la Commission Communale pour l'Accessibilité (CCA),
- veille à l'accessibilité des services et équipements,
- mise en œuvre des actions tout public, en lien avec les services ou associations spécialisées partenaires.

#### Actions ou événements de l'année :

- **Commission Communale pour l'Accessibilité (CCA)** : production du rapport 2022.
- **15 agents d'accueil formés à l'accueil des personnes en situation de handicap** - Services concernés : développement social, égalité, démocratie proximité, jeunesse, ressources humaine, Ilyade et CRC.
- **2 salles équipées de boucles à induction magnétique** à destination des personnes malentendantes (Salle André Faure et Ilyade), en lien avec le Service Patrimoine Bâti.
- **5 classes d'écoles accueillies** autour de l'exposition Valentin Haüy Tactile Tour.

- **accueil du SESSAD** (Service d'Éducation Spéciale et de Soins A Domicile) et de **l'ASG38** (Association des Sourds de Grenoble) dans les locaux et accueil des événements organisés dans le cadre de la **semaine mondiale des sourds**.

- des actions intégrées dans les manifestations proposées par la ville : **Fête du vélo** (parcours tandem les yeux bandés avec l'association Valentin Haüy) et **Seyssinet'Stival (contes signés)**.

- **mois de l'accessibilité** :



10 temps proposés, du 6 au 22 novembre, pour aborder la question de la différence, sensibiliser, informer et renforcer l'inclusion : Soliha Truck, temps d'échanges, journées de sensibilisation aux handicaps, contes signés, handibasket, spectacle d'improvisation, concert dans le noir...

7 services engagés : Ilyade, centre de loisirs, service prévention santé séniors, centre social, CRC, services techniques, communication.

10 partenaires associatifs et institutionnels : CAF – SOLIHA - SESSAD – Ecoles – Ligue d'impro 38 Associations Valentin Haüy, APF, ASG38, Malentendants38.

95 élèves de CM2 sensibilisés aux différents types de handicaps (mises en situation et échanges avec des intervenants en situation de handicap).

Dans la continuité d'actions organisées sur la thématique au sein de la structure, 51 enfants du centre de loisirs ont assisté aux contes signés, 40 enfants au spectacle d'impro et 28 enfants ont participé au handibasket – Temps organisés par l'équipe du centre de loisirs Chartreuse.

**Mise en accessibilité de l'accueil de l'Arche avant travaux de réaménagement** : un travail construit avec les associations représentant les différents

types de handicaps pour prendre en compte leurs préconisations en matière d'accessibilité.

## Accès au numérique

### Missions :

- accompagnement vers l'autonomie numérique : ateliers et cycles d'ateliers thématiques selon planning,

- soutien dans les usages numériques au quotidien : permanences les mercredis après-midi et suivis individuels,

- actions de sensibilisation et information sur les enjeux du numérique : organisation de projets en lien avec différents services de la ville.



Le numérique à votre rythme !



### Actions ou événements de l'année :

- 611 accompagnements au numérique à travers des ateliers, cycles d'ateliers thématiques ou accompagnements individuels lors des permanences de mars 2022 à juin 2023,

- 96 participants sur des actions de sensibilisation aux usages du numérique (Numérique et parentalité et Numérique et Séniors), en lien avec les services du pôle solidarités),

- 22 séances en direction des participants à l'ASL,

- des réunions d'information « Mon espace santé » « Sécurité ! sms frauduleux, paiement en ligne... »,

- « Parents (dé)connectés » : 4 séances autour des jeux vidéo, des réseaux sociaux, de l'arrivée du 1<sup>er</sup> smartphone – 50 participants (parents/enfants),

- projection du film « Notre vie à l'ère du numérique » en direction des séniors – Avec le service Prévention Santé Séniors.

## Lutte contre les discriminations - Egalité des chances

### Missions :

- coordination actions autour du 8 mars,
- pilotage Place aux femmes,
- organisation événements.

### Événements de l'année :



### 8 mars 2023 - Place aux femmes :

- « Des slogans pour faire réagir »,
- « Des films pour débattre » : « We want sex equality » avec le Ciné-club et « Des femmes face aux missiles » avec le centre social,
- « Des totems pour honorer » : inauguration de la Place Lucie Baud et du square Joséphine Baker (Noms issus de la concertation des habitants),
- « Déambulation festive » du square Joséphine Baker à la place Lucie Baud le 8 mars, accompagnée par la BatukaVi,
- « Des expos et des temps partagés » avec le groupe de femmes du centre social qui se rencontrent et œuvrent tout au long de l'année,
- l'amphithéâtre de verdure nommé Rose Valland lors de la fête de la musique.

**Lutte contre les violences faites aux femmes :** la police municipale a proposé l'organisation d'un temps de sensibilisation aux agents sur les violences intra-familiales.

- accueil du **festival international du film LGBTQIA+ de Grenoble** : 1ère année pour les Séances « d'à côté », 60 participants à la soirée courts métrages / débats en présence de 2 réalisateurs, en lien avec l'association Vues d'en Face.



**Précarité menstruelle :** collecte de protections périodiques redistribuées lors des distributions alimentaires, en lien avec le planning familial. Installation d'un distributeur de protections périodiques à l'Arche, grâce à un don de l'association Solidarity.

**Back Office du service :** participation aux réseaux Egalité de la METRO (Violences intra-familiales, Egalité femmes hommes).

### Logement social / Hébergement d'urgence :

- guichet d'accueil métropolitain de niveau 3. L'accueil est réalisé par un agent avec la qualification de travailleur social, dans le cadre de la déontologie liée au métier de travailleur social (instruction sociale des publics les plus précaires) ?
- absence de la CMS de juin 2022 à juillet 2023 - Remplacement de janvier à juin 2023 et reprise d'activité à 80%.

### Missions :

- accueil des demandeurs, traitement des demandes de logement – instruction et suivi de dossiers,
- positionnement des dossiers des candidats sur des logements vacants ou lors de nouvelles opérations – travail en lien avec les bailleurs sur les demandes de mutation,
- veille à la bonne mise en œuvre des objectifs d'attribution tels que définis par la Convention Intercommunale d'Attribution,
- accès et maintien dans le logement : orientations des demandeurs vers les dispositifs appropriés,



- interface avec les bailleurs sociaux, les partenaires institutionnels et acteurs locaux (Métropole, Département, CAF, guichets d'accueil métropolitains, associations...),
- participation aux différentes instances de coopération métropolitaines, aux Caléol des bailleurs,
- traitement des situations complexes,
- travail sur les expulsions, en lien avec les partenaires,
- lien avec le service urbanisme sur les nouvelles opérations de logements,
- suivi PLH, PPGDID, CIA...

#### Actions ou événements de l'année :

##### Accueil logement social :

- permanences physiques, sur RDV, les mercredis après-midi de 14h à 17h et les jeudis de 9h à 12h,
- permanences téléphoniques les mardis de 13h30 à 16h30,
- 297 appels téléphoniques sur les permanences (39 permanences),
- 50 entretiens de juillet à décembre 2023,
- 669 LLS et une file active de 307 demandeurs seyssinetois et 600 demandes actives Seyssinet-Pariset 1<sup>er</sup> choix,
- mise en place de la cotation de la demande de logement au 1<sup>er</sup> septembre 2023 après 1 an de phase expérimentale,
- participation au groupe de travail sur la réforme du système d'attribution des logements sociaux par la mise en œuvre de la gestion en flux des logements sociaux.

#### D. Budget de fonctionnement

Charges de personnel	122 089 €
Autres charges	3 508 €
Total dépenses	125 598 €

#### E. Perspectives et évolutions pour 2024

**Handicap Accessibilité :** poursuivre le maillage partenarial.

##### Accès au numérique :

- développement des temps de pratique continue,
- travail en partenariat avec les différents services pour répondre aux besoins,
- mise en place des actions, temps d'information hors les murs,
- poursuite des temps de sensibilisation et d'information sur les enjeux du numérique.

**Lutte contre les discriminations Egalité des chances :** poursuivre les actions partenariales.

##### Logement :

- mise en œuvre de la gestion en flux,
- mise en œuvre de la gestion directe des 2 logements d'urgence Moucherotte,
- mise à disposition de 3 nouveaux logements communaux au CCAS (logements d'urgence).



Atelier numérique



8 mars - Place aux femmes



SOLIHA Truck Autonomie



Mois accessibilité



Formation Accueil



Mois accessibilité



Exposition Valentin Haüy Tactile Tour

## 4 - Service Développement Social (CCAS)

### A. Présentation du service

Le service développement social comprend le centre social de l'Arche, équipement de proximité agréé et co-financé par la CAF (branche familles) et adhérent au réseau national des centres sociaux, ainsi qu'à la fédération des centres sociaux de l'Isère. Il s'inscrit dans le mouvement de l'éducation populaire.

Le centre social est un foyer d'initiatives d'habitants ouvert à tous. A partir des envies, besoins et ressources identifiées, il permet aux habitants de construire des projets et participer au développement du territoire.

Missions principales : **développement social du territoire ; soutien à la parentalité ; accès aux droits.**

Méthodes d'intervention : animation globale/Développement social local et éducation populaire.

Effectif du service : **7 agents pour 6.2 ETP.**

**112 bénévoles.**

### B. Objectifs

**« Être au service de tous, faire vivre la solidarité et garantir la cohésion sociale »**

Axe 1 du projet social : solidarité et lutte contre l'isolement,

Axe 2 du projet social : impact et lisibilité du centre social sur le territoire.

**« Participation citoyenne »**

Axe 3 du projet social : participation à la vie de la structure et engagement citoyen.

### C. Missions et actions

**3 champs d'action,**

**Soutien à la parentalité et actions familles :**

- Lieu d'Accueil Enfants-Parents "Bulle d'air" : accueil hebdomadaire de 2h30, gratuit, anonyme et sans inscription, d'enfants de 0 à 6 ans accompagnés de leurs parents, en partenariat avec le Département et la ville de Seyssins. Accueil de 57 enfants durant l'année, dont 45 de Seyssinet-Pariset et 2 de Seyssins, pour 45 parents. En outre, accueil occasionnel de familles de Fontaine, Sassenage ou Grenoble - Conventonnement CAF,

- 4 Sorties familles à la journée dans l'année et 1 séjour familles de 4 jours l'été : 190 participants / an,

- accueil des nouveaux parents seyssinettois lors de 6 remises de boîtes de naissance dans l'année,

- 1 Commission familles : instance de co-construction des actions de soutien à la parentalité et sorties familles avec les familles, représentées au conseil de maison. Se réunit tous les deux mois,

- ludothèque : ouverte le mardi de 16h à 18h30, le mercredi toute la journée et le jeudi de 16h à 18h30 + le 1er samedi matin du mois ainsi que pour des soirées jeux (adultes/ado) chaque trimestre. 356 familles accueillies à la ludothèque. 82 adhérents. 1600 prêts de jeux / an,

- 80 familles accompagnées/an sur des actions spécifiques,

- groupe partenarial Soutien Veille Parentalité (SVP) : rassemble tous les 2 mois les acteurs de la parentalité, la jeunesse, l'enfance et la petite enfance du territoire, pour échanger sur des constats communs et dégager des pistes d'actions spécifiques à la parentalité, en fonction des problématiques identifiées,

- accueil d'une permanence PMI.

**Développement social local / Lien social :**

- appui et accompagnement aux projets associatifs : les 4 Bourses Seyssinettoises, Réseau d'Echange Réciproque de Savoirs, Ciné-Club, Repair Café,

Carromabouls, Plantes et Vous, Asso Pacalaire, AMAP,

- hébergement d'associations : ASG38 Grenoble Isère Ukraine, SESSAD Orion, ALHPI, UNRPA, ARAC,
- accueil et orientation : 220 passages / jour à l'Arche. 53000/an,
- développement d'animations de proximité :
- 3 Soirées débats "Les Causeries de l'Arche",
- mardis sportifs,
- ludothèque hors-les-murs,
- RDV gourmands mensuels,
- ateliers jardins,
- ateliers et permanences hebdomadaires de lien social : tricot, écoute solidaire, couture, pause-café,
- sorties ponctuelles.

#### Accès aux droits :

- distribution alimentaire : 170 bénéficiaires - 70 ménages dont la moitié s'inscrivent sur d'autres projets du centre social,
- Ateliers Socio-Linguistiques (ASL) : 80 apprenants par an,
- entraide informatique : accompagnement administratif et ordinateur en libre-service,
- Accès à la tarification solidaire,
- Ecrivains publics : 2 permanences par semaine.
- mardis sportifs : en moyenne, 10 participants par séance de sport organisée en cycle de 6 séances, encadrée par une ETAPS. Projet piloté conjointement avec le service des sports de la ville.
- accueil et intégration des exilés et demandeurs d'asile : lien avec l'HUDA par des permanences mensuelles et des actions ponctuelles sur site. Communication des actions auprès des équipes d'intervenantes sociales. Réunions trimestrielles organisées avec l'équipe ADOMA,
- accueil d'une permanence de la Maison de l'Emploi, dans le cadre du dispositif « personne seule avec enfant » : orientations et relais d'information. Participation au comité de pilotage du dispositif.

#### Actions ou événements de l'année :

- fête des bénévoles : 80 participants,
- fête de rentrée : 100aine de participants,
- Seyssinet'Stival : 7 mercredis animés de l'été : 830 personnes. 6 prestations artistiques, 17 animations portées par les services,
- 5 Soirées jeux (avant chaque période de vacances scolaires, 20 participants en moyenne),

- 2 Soirées Causeries de l'Arche (35 participants en moyenne / soirée),
- 2 trocs de plants,
- 4 sorties familles/ an (environ 150 participants / an),
- 1 séjour familles (11 familles participantes),
- 10 "Rendez-vous gourmands" organisés, environ 1000 participants/ an (95pers/RDVG en moyenne).

#### Nouveaux projets accompagnés ou portés en 2023 :

- développement d'un ciné-club au sein de l'Arche,
- permanence d'écoute solidaire, projet des mardis sportifs à destination des publics éloignés,
- chorale,
- soirée d'éducation populaire « Les causeries de l'Arche »,
- accompagnement d'un groupe de femmes (soirée film, porteuses de paroles, stage d'autodéfense...).

#### D. Budget de fonctionnement

Charges de personnel	249 972 €
Autres charges	97 235 €
Total dépenses	347 208 €

Recettes	179 316 €
----------	-----------

#### E. Perspectives et évolutions pour 2024

- internalisation du poste ASL (Actions Socio-Linguistiques) - 0.5 ETP,
- travaux de réaménagement de l'accueil en début d'année,
- réflexion sur l'augmentation du temps travail de la ludothécaire.



Seyssinet'stival

Séjour familles



Fête des bénévoles

Fête de rentrée



## 5 - Service Prévention Santé Séniors

### A. Présentation du service

Le service Prévention Santé Séniors a la charge du pilotage des politiques gérontologiques et de santé.

Le service se situe dans les locaux du CCAS, au 1<sup>er</sup> étage.

Le service est composé de 3 agents pour 2,8 équivalents temps plein.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, le service ne propose plus la gestion du service de portage de repas. Les moyens ont été affectés au financement du poste d'assistante sociale. Ce dernier est pourvu depuis le 19 septembre 2023.

L'accueil du service comptabilise 655 entretiens téléphoniques et 787 accueils physiques en 2023.

Le nombre d'entretiens sociaux effectués par un travailleur social (visites à domicile) s'élève à 72 en 2023.

### B. Objectifs

#### Vieillesse et dépendance :

- animation d'un réseau de partenaires,
- aide aux aidants,
- accès et ouverture des droits (APA, CARSAT, Via Trajectoire, Aide sociale, ...).

#### Lutte contre l'isolement :

- programme d'animation aux séniors,
- actions intergénérationnelles,
- veille sociale active : registre lutte contre isolement.

#### Santé et prévention :

Il s'agit d'une évolution récente des missions du service. L'objectif est de promouvoir des actions de santé « tout public », sous l'angle de la prévention : développement d'actions autour de la santé, en lien avec les campagnes nationales de santé publique - maintien du lien avec les professionnels de santé du territoire de Seyssinet-Pariset.

### C. Missions et actions

#### Vieillesse et dépendance :

Les missions principales relèvent de l'organisation et de la mise en œuvre d'actions dans le champ des politiques gérontologiques.

Les Seyssinettois retraités, et/ou leur famille ou entourage, sont reçus du lundi au vendredi de 9h à 12h, sans rendez-vous, et les après-midis sur rendez-vous, pour une aide à la constitution des dossiers et des informations relatives à :

- l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA),
- la téléalarme,
- la restauration à domicile,
- les aides à domicile,
- l'aide sociale pour les personnes âgées : hébergement/aide à domicile/repas à domicile,
- l'accompagnement dans les choix du lieu de vie et dans les démarches d'entrée en Résidence Autonomie ou en EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes).

Des visites à domicile peuvent être sollicitées ou proposées.

#### Actions ou événements de l'année :

- reprise des coordinations territoriales : pour permettre le suivi des situations complexes et animer le réseau de partenaires. Les réunions ont repris à raison d'une fois par trimestre,
- café des aidants : conventionnement avec le Département pour la reprise des cafés des aidants. Le café a lieu une fois par mois. Il est co-animé avec le CCAS de Seyssins. En 2023, participation moyenne de 3 personnes par café,
- le « Truck SOLIHA » (en lien avec le Service Égalité) : dans le cadre du mois et la visite de l'accessibilité, SOLIHA a proposé l'installation de son camion avec des aménagements intégrés pour conseiller les personnes en perte d'autonomie,

- job dating : deux job dating ont eu lieu dans les locaux du CCAS, pour permettre à un organisme d'aides à domicile implanté sur la commune (Cassiopée) d'organiser des temps de recrutement d'auxiliaires de vie. Ces deux temps ont permis de recruter 6 auxiliaires de vie sur le secteur.

**Lutte contre l'isolement** : le service Prévention Santé Séniors a vocation à coordonner des projets, en lien avec différents partenaires, et ainsi proposer un programme d'animation à destination des séniors. Un accent est souhaité sur des actions intergénérationnelles mais également dans une démarche de lutte contre l'isolement.

#### Actions ou événements de l'année :

- **Conférence des financeurs** : des actions financées ont permis la réalisation d'activités au sein des locaux du CCAS : ADPA (Aide à Domicile pour Personnes Agées), ateliers alimentation, ateliers activité physique adaptée, Kiné Prévention AURA - ateliers Age'ilité – prévention des chutes,

- **réunion sécurité séniors** : la police municipale a proposé l'organisation d'un temps de rencontre avec les séniors en présence du groupe contact de la gendarmerie (80 participants),

- **diffusion d'un court métrage** par l'association Accord'âge (en lien avec le service Égalité) Soirée projection/échange autour de : « Notre vie à l'Ère du Numérique » (15 participants),

- **Semaine Bleue** (en lien avec le centre social) : organisation d'un temps fort intergénérationnel dans le cadre de la Semaine Bleue. Plusieurs ateliers ont été proposés par les bénévoles et à la ludothèque,

- **accueil service civique Unis-Cité** : quatre volontaires d'Unis-Cité ont intégré le service en novembre 2023, à raison de deux jours par semaine (jeudi & vendredi). Ils proposent des visites à domicile régulières à des séniors isolés de la commune, ainsi que des temps d'animations. Présence sur le service jusqu'en juin 2024,

- **festivité et colis de fin d'année** : mobilisation importante des agents du service pour l'organisation de ces deux temps :

**Colis** - organisation d'une commission gustative, gestion des inscriptions, commande, réception et organisation de la distribution par les Élus aux 1055 bénéficiaires en 2023,

**Festivités** - organisation d'une après-midi dansante pour les retraités seyssinettois (nombre de places limitées) – 198 inscrits en 2023,

- **déploiement du registre lutte contre l'isolement** : diffusion massive d'un formulaire pour recenser les personnes en situation d'isolement, afin que le service puisse proposer un lien tout au long de l'année. En 2023, 141 personnes sont répertoriées dans le registre.

**Santé et prévention** : les missions principales relèvent de l'organisation et de la mise en œuvre d'actions dans le champ de la santé grand public, sous l'angle de la prévention.

#### Actions ou événements de l'année :

- **rencontre avec les professionnels de santé** : une rencontre a été proposée aux professionnels de santé de la commune pour présenter le service et recueillir les besoins,

- **exposition « Venus » dans le cadre d'octobre rose** L'Arche a accueilli une exposition pour sensibiliser autour du dépistage du cancer du sein. Le projet a permis à des résidents de l'HUDA (Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile) de bénéficier d'ateliers artistiques pour promouvoir cette cause. A ce jour, en plus d'œuvres d'artistes, 10 œuvres réalisés par des résidentes de l'HUDA sont exposées dans les locaux,

- **« Mois sans tabac »** : dans le cadre du mois sans tabac 2023, deux temps ont été proposés avec une tabacologue et une infirmière : un temps de sensibilisation grand public sur le tabac et les objectifs du « Mois sans tabac », une soirée avec propositions d'entretiens motivationnels pour accompagner les fumeurs dans une démarche d'arrêt du tabac.

#### D. Budget de fonctionnement

Charges de personnel	96 473 €
Autres charges	117 395 €
Total dépenses	213 869 €

Recettes (dont RPA)	210 906 €
---------------------	-----------

## E. Perspectives et évolutions pour 2024

- poursuite du maillage partenarial,
- poursuite de l'identification et de l'accompagnement des situations les plus complexes, en valorisant le registre lutte contre l'isolement et en renforçant notre action sur ce dernier,
- travail sur la structuration du service avec l'arrivée du travailleur social, en rendant davantage lisible le service, les missions globales du service et les missions de chacun des agents y travaillant,
- développement des liens avec la Communauté Professionnels Territoriales de Santé (CPTS) et mise en place d'une mutuelle communale,
- réflexion sur les locaux d'accueil du service.





## 6 - Service Démocratie-Proximité

### A. Présentation du service

Le service Démocratie-Proximité est en charge des missions régaliennes : l'état civil, la gestion des cimetières, les élections, le recensement de la population mais aussi la porte d'entrée de l'hôtel de ville pour toutes les demandes des administrés, des associations et des commerces de proximité.

Le service est composé de 6 agents pour 5,6 équivalents temps plein.

### B. Objectifs

#### Accueil :

- accueil et service de qualité aux administrés,
- accompagnement des usagers dans leurs démarches avec Grenoble Alpes Métropole.

#### Vie économique / vie associative :

- lien étroit avec les associations,
- connaissance du tissu économique de la ville.

### C. Missions et actions

#### Accueil :

- accueil physique et téléphonique orientation du public,
- gestion du planning de l'avocat, du notaire et de la conciliatrice de justice,
- gestion des tickets TAG dans le cadre du PDA,
- cogestion, avec la Police Municipale, des objets trouvés.

#### Formalités administratives :

- recensement militaire,
- attestation d'accueil,
- duplicata de livret de famille,
- légalisation de signature,
- certificat de vie.

#### Actions ou événements de l'année :

- moyenne de 800 accueils physiques ou téléphoniques par mois,
- participation au lancement du réseau d'accueil métropolitain.

**Location de salle :** Location payante des salles communales Vauban, Chamrousse, Chartreuse, Moucherotte aux particuliers et aux syndicats de copropriétés, dans le respect du règlement.

#### Actions ou événements de l'année :

- 73 locations aux particuliers,
- 69 aux syndicats.

**Réception et envoi du courrier, en lien avec la Poste :** 12 955 affranchissements.

#### Actions ou événements de l'année :

- envoi des vœux, du programme culturel, des invitations aux personnes âgées.

#### Référent technique :

- accompagnement des familles et des entreprises au sein du cimetière. Lien avec le service espaces verts,
- marchés alimentaires les mardis et samedis matin, place du marché, et le jeudi à la Fauconnière : encaissement des droits de place, suivi des demandes,
- lien avec les équipements extérieurs, avec les établissements scolaires, la Préfecture, la Trésorerie.

#### Actions ou événements de l'année :

- soutien à la préparation du printemps des marchés, du marché de Noël, du suivi des demandes de terrasse et du tri des déchets végétaux dans le cimetière.

#### Etat Civil – Cimetière – Elections :

- état-civil (mariages, décès, naissances, Pacs, changements de nom, de prénom) - mise à jour et tenue des registres),
- cimetières (inhumations, travaux, reprises, achats et renouvellements de concessions),
- élections (inscriptions, tenue de la liste électorale, organisation des scrutins),
- recensement de la population.

### Actions ou événements de l'année :

- actes d'état civil : 220 actes d'état civil (45 mariages, 97 décès, 65 reconnaissances, 13 changements de prénom ou de nom) - 40 pacs - 10 parrainages civil,
- nombre de concessions occupées dans le cimetière : 1598,
- inhumations : 49,
- nombre de reprise de concession : 11,
- renouvellement - achat de concession : 12 renouvellements, 15 achats,
- recrutement de 3 agents recenseurs pour 476 logements à recenser,
- accueil des nouveaux arrivants.

### Vie Economique :

Près de 500 professionnels (artisans, commerçants, entrepreneurs, professionnels libéraux) sont installés sur le territoire de Seyssinet-Pariset. Ils représentent tous les secteurs d'activité.

Plus spécifiquement, la collectivité veille à :

- l'accueil des professionnels nouvellement installés,
- la gestion des commerçants non sédentaires des marchés,
- la réponse aux diverses demandes des commerçants,
- l'accompagnement des initiatives qui permettent de soutenir l'attractivité du tissu économique.

### Actions ou événements de l'année :

#### - Printemps des marchés le 15 juin 2023

Sur une initiative de la Métro, 8 stands présents. Peu de fréquentation pour cet événement, pour autant, cette animation permet de valoriser les commerçants sédentaires et non sédentaires présents à la Fauconnière.

#### - Marché de Noël le 20 décembre 2023

Animation co-organisée avec l'union commerciale de la fauconnière. 22 exposants présents en complément des commerces. Diverses animations proposées : Fées des lumières, présence du char de Noël du Comité des Fêtes, participation du CRC, tombola. Cette seconde édition marque la volonté de pérenniser ce moment familial, convivial et très apprécié en fin d'année.



#### - Jobs dating

#### Vie associative :

Plus de 80 associations participent à l'animation de la vie locale seyssinetoise,

Le service accompagne les associations pour les :

- réservations de salle,
- dossiers de subventions,
- suivi des conventions,
- soutien à l'organisation d'événements.

### Actions ou événements de l'année :

#### Les Assises de la vie associative (3e édition)

Tous les ans, c'est désormais le temps fort pour les associations. Ce temps convivial favorise les échanges et une meilleure connaissance des associations entre elles. Une charte a été formalisée. Des formations sont organisées régulièrement pour les associations (exemple : formation comptabilité, 1er secours...). Une nouvelle démarche a été mise en place pour les demandes de subventions, avec des dossiers informatisés et une aide apportée aux présidences d'associations qui le souhaitent.



#### Forum des associations

Chaque année, la collectivité, en lien avec l'OMSA, organise un forum des associations. Cette manifestation, importante, réunit l'ensemble des associations sportives, culturelles et de loisirs, qui présentent leurs activités et programmes.

Organisée dans et autour du gymnase Nominé, l'édition 2023 a regroupé également les services municipaux, la présence d'une fanfare, et une buvette en extérieur.

L'ensemble de ces manifestations est réalisable grâce l'intervention importante des agents des services techniques.



#### **D. Budget de fonctionnement**

Charges de personnel	330 417 €
Autres charges	28 106 €
Total dépenses	358 523 €

Recettes	49 549 €
----------	----------

#### **E. Perspectives et évolutions pour 2024**

- stabilisation du service avec l'arrivée du contrat d'alternance pour un accueil efficient,
- réorganisation de l'espace de l'accueil et des méthodes de travail qui permettront d'accueillir un espace métropolitain,
- professionnalisation des métiers de l'état civil et du funéraire vers une confidentialité des échanges optimum,
- travail de redynamisation des marchés, en lien avec les commerçants non sédentaires.



# Technique

## **1- Présentation du pôle Technique**

## **2- Service Patrimoine bâti**

## **3- Service Espaces Extérieurs et Moyens Généraux**

# 1 - Présentation du Pôle Technique

## Présentation générale

Le pôle technique participe au bon fonctionnement de l'espace public en général (bâti ou non), ainsi qu'à la définition stratégique des politiques d'investissement souhaitées, en accord avec la municipalité.

Il veille également, à la fois à la bonne gestion des espaces publics (parcs, voirie communale...), à la pérennité et au bon entretien du patrimoine bâti existant, ou à la réalisation d'équipements neufs ou en réhabilitation, l'ensemble dans un souci de gestion durable.

Il participe par ailleurs à la bonne tenue des événements et manifestations de la commune.

Pour cela, le pôle est structuré en **2 services : Patrimoine bâti et Services Extérieurs et Moyens Généraux**, accueillant respectivement 16 agents et 46 agents.

## Objectifs

Les grandes orientations politiques suivantes donnent une ligne directrice dans les différents projets et actions pilotées par le pôle :

### **Adaptation des espaces publics aux enjeux environnementaux**

L'objectif est de transformer les espaces publics pour répondre aux défis environnementaux actuels. Cela implique l'intégration de davantage d'espaces verts, une désimperméabilisation des sols, la favorisation de partage des espaces naturels en ville. La sensibilisation et la participation des citoyens, dans la conception de ces infrastructures, est encouragée, pour une meilleure appropriation des habitants.

### **Contribution à l'entretien général de l'espace public**

L'entretien régulier des voiries, des espaces verts et des équipements urbains est crucial pour garantir un cadre de vie sûr et agréable pour tous. Cela comprend le nettoyage des rues, la maintenance des aires de jeux et des bancs publics.

La collaboration avec les services métropolitains compétents permet de s'assurer que la ville reste en bon état. La participation citoyenne sur les problèmes d'entretien permet des interventions rapides et efficaces.

### **Mise en œuvre la transition énergétique à l'échelle communale**

La commune vise à réduire sa consommation d'énergie et intégrer si possible des sources de production d'énergie renouvelable. Cela implique la mise en œuvre de mesures d'efficacité dans les bâtiments municipaux et l'éclairage public.

### **Entretien, préservation et développement du patrimoine bâti**

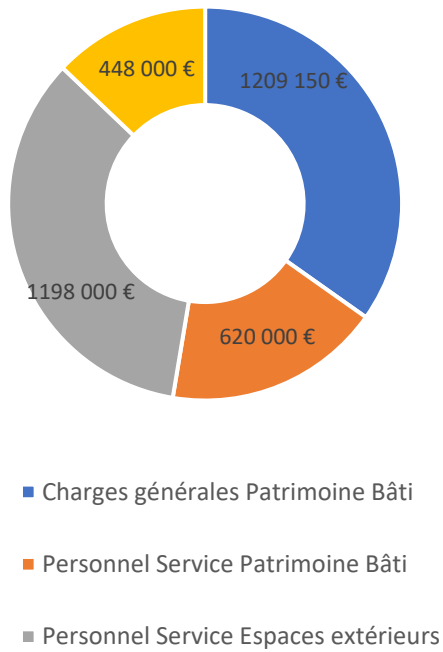
La préservation du patrimoine bâti communal permet d'assurer un niveau d'accueil satisfaisant dans les bâtiments, tout en permettant le développement des usages. L'accent est porté, à la fois sur la maintenance des installations en place, ainsi que sur les travaux d'entretien de plus grande envergure.

### **Logistique des manifestations de la ville**

L'organisation des différents événements de la vie de la commune passe par une gestion logistique efficace.

Ces orientations politiques visent à orienter les actions du pôle afin de contribuer à l'amélioration du cadre de vie, à la préservation de l'environnement, à la transition énergétique, à la valorisation du patrimoine et à la dynamisation de la vie sociale et culturelle locale. Elles sont essentielles pour répondre aux attentes des citoyens et pour construire une commune durable, inclusive et attractive pour tous

## Budget de fonctionnement du pôle



Les différents services du pôle pilotent par ailleurs la réalisation de projets d'aménagement, rénovation et/ou création à hauteur de **1 900 000€** par an en moyenne.

### Elus référents

**Service Patrimoine Bâti** : Eric MONTE,

**Service Espaces Extérieurs et Moyens Généraux** :  
Linda BOUKHATEM.

## 2 - Service Patrimoine Bâti

### A. Présentation du service

Le service Patrimoine Bâti est organisé autour des missions suivantes : amélioration patrimoniale, exploitation et maintenance des bâtiments, entretien du parc de véhicules et d'équipements roulants, entretien ménager des bâtiments sportifs, gestion de l'éclairage public, gestion du chauffage et de la climatisation ainsi que suivi des consommations énergétiques.

Le service est composé de 16 agents.

### B. Objectifs

#### **- Réduction des consommations énergétiques :**

La réalisation de cette orientation relève de 3 grands champs d'actions :

- amélioration de l'éclairage, qu'il soit public, sportif et bâtementaire,
- amélioration de la gestion du chauffage et de son efficacité,
- construction et l'application du Plan de Sobriété.

#### **- Amélioration continue du patrimoine :**

Cette amélioration et maintien à niveau du patrimoine passe notamment par :

- la réalisation des investissements votés pour l'amélioration des bâtiments,
- une réactivité forte en cas de sinistre ou de dégradation.

#### **- Amélioration du parc de véhicules en accord avec la ZFE :**

Avec notamment l'achat de véhicules électriques, en remplacement de véhicules thermiques, ainsi que l'achat d'alternatives à l'utilisation des voitures (triporteurs, vélos électriques).

### C. Missions et actions

#### **Missions**

**Exploitation et maintenance des bâtiments :** cela passe, d'une part par la gestion des Demandes

d'Intervention Technique (DIT) par les différentes équipes, pour lesquelles la réactivité est en général primordiale (le logiciel actuel est obsolète et ne permet pas de sortir des indicateurs précis et pertinents, il sera remplacé en 2024). L'ensemble des services techniques a traité environ 1 500 demandes qui sont passées par le logiciel, auxquelles il faut ajouter les demandes informelles, toutes les vérifications réglementaires qui s'imposent dans des bâtiments communaux (électriques, gaz, portes automatiques, système incendie, défibrillateurs, etc.) ainsi que les interventions de réparations qui en découlent. En 2023, la part de la maintenance sur le budget de fonctionnement des bâtiments est de plus de 20% du total.

**Entretien du parc de véhicules et d'équipements roulants :** réalisation des dépannages du parc automobile et des outillages spécifiques, les opérations de maintenance et de révision, de contrôle technique, la gestion des emprunts.

**Entretien ménager des bâtiments sportifs :** nettoyage des équipements sportifs de la commune ainsi que la gestion de la qualité des eaux de la piscine.

**Amélioration patrimoniale :** amélioration continue du patrimoine, en réalisant les différents investissements votés par la collectivité, ainsi que grâce à des compétences en régie.

**Gestion de l'éclairage public :** entretien, dépannage et amélioration du réseau d'éclairage public, ainsi que des illuminations de Noël. Depuis fin 2022, un accord-cadre a été passé pour réaliser, en 4 ans maximum, la rénovation complète de l'ensemble du réseau. La gestion de l'éclairage public implique également la réponse aux DT-DICT.

**Gestion du chauffage/climatisation et suivi des consommations énergétiques :** mission réalisée avec un contrat de maintenance pour le suivi des installations. En 2023, le service a mis sur pied un Plan de Sobriété (baisse d'environ 20% de la consommation d'énergie brute de la commune -

chiffre à affiner avec les derniers relevés) et poursuit l'amélioration des différents systèmes de chauffage.

### Actions ou événements de l'année

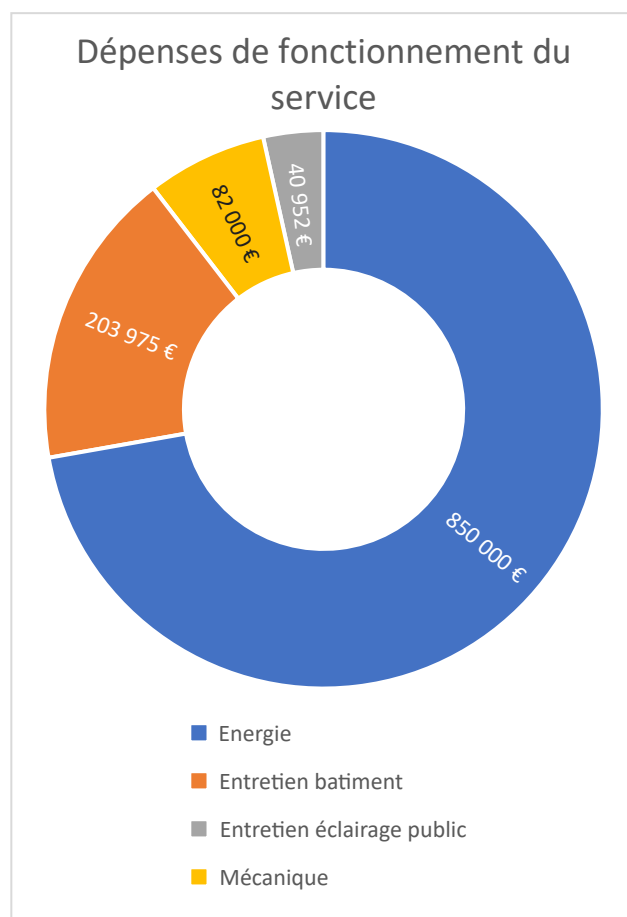
#### Les projets principaux pilotés par le service Patrimoine Bâti en 2023 :

- 1<sup>ère</sup> tranche du Plan Lumière : remplacement de l'ensemble de l'éclairage public et des bâtiments en LED,
- rénovation de l'éclairage de 2 gymnases et d'un terrain de football,
- optimisation des systèmes de production d'énergie, en particulier de la dernière chaudière fioul de la commune,
- achat de 2 nouveaux véhicules électriques neufs, en remplacement d'anciens véhicules thermiques, ainsi que d'un vélo cargo électrique,
- lancement des études préliminaires pour l'isolation de l'école élémentaire Chamrousse et la rénovation de la piscine municipale,
- remise en service d'un logement d'urgence à la Maternelle Vercors,

### D. Budget de fonctionnement (dont énergie)

Charges de personnel	606 079 €
Autres charges	1 166 394 €
Total dépenses	1 772 474 €

Recettes	26 731 €
----------	----------





## 3- Service Espaces Extérieurs et Moyens Généraux

### A. Présentation du service

Le SEEM a en charge l'entretien de l'espace public, de la voirie (non transférée), des espaces verts et des aires de jeux, ainsi que la réalisation d'aménagements divers. Il met en place toutes les manifestations (culturelles, sportives, scolaires). Il gère également l'entretien de tous les bâtiments publics (propreté). Il contribue à l'embellissement de la commune et au développement de la biodiversité. Il fait l'interface avec la Métropole pour toutes les demandes sur l'espace public.

Le service est composé de 46 agents.

### B. Objectifs

**Actions en faveur de la biodiversité et du développement durable :** service engagé à promouvoir la biodiversité, en favorisant la plantation d'espèces indigènes et la préservation des habitats naturels. De plus, mise en œuvre des pratiques respectueuses de l'environnement pour contribuer au développement durable de notre commune.

**Amélioration du cadre de vie, végétalisation de l'espace public :** embellissement de l'environnement urbain en intensifiant la végétalisation des espaces publics, créant ainsi des zones de verdure propices à la détente et à la convivialité.

**Propreté des voies et des parcs (collecte des déchets, mise en place du tri).** La propreté est une priorité absolue : mise en place de mesures efficaces de collecte des déchets et de tri sélectif, tout en assurant un entretien régulier des voiries et des espaces verts pour garantir un environnement sain et agréable pour tous.

**Mise en place des manifestations culturelles, sportives :** contribution active à la vie culturelle et sportive de la commune en organisant divers événements tout au long de l'année, offrant ainsi des opportunités de divertissements et de rencontres pour les habitants.

**Entretien et gestion du mobilier urbain et des aires de jeux :** maintien en bon état du mobilier

urbain, notamment les bancs, les tables et les aires de jeux, afin de garantir leur sécurité et leur fonctionnalité pour tous les usagers.

### C. Missions et actions

#### Missions

#### Entretien, gestion et embellissement du patrimoine végétal

Le SEEM adopte une approche globale de la gestion des espaces verts, mettant en œuvre une stratégie différenciée d'entretien, pour répondre aux besoins spécifiques de chaque zone. La biodiversité est favorisée, en plantant une grande variété d'arbres et d'arbustes adaptés au climat local, tout en réduisant l'utilisation de produits phytosanitaires afin de préserver l'équilibre écologique. Dans le cadre du Plan Arbres, 232 arbres ont été plantés, financés par la commune et par la Métropole (90) sur la période 2020-2024, avec une attention particulière à la diversification des espèces et à leur adaptation aux changements climatiques.

La participation citoyenne est également encouragée en distribuant 130 arbres aux habitants, dans le cadre d'une campagne visant à lutter contre les îlots de chaleur urbains et à sensibiliser à l'importance de la végétalisation. De plus, mise en œuvre d'initiatives telles que le paillage des massifs et des pieds d'arbres pour réduire l'évaporation et l'érosion du sol, ainsi que la promotion des plantes vivaces, moins consommatrices en eau pour une gestion durable des ressources hydriques.

Par ailleurs, une lutte raisonnée contre les nuisibles, tels que les frelons asiatiques, les moustiques et les rats, est menée en faisant appel à des prestataires spécialisés pour des interventions ciblées et respectueuses de l'environnement.

Un accent est mis sur les cours d'écoles avec un programme pluriannuel de désimperméabilisation et de végétalisation des enceintes scolaires, plantation d'arbres et d'arbustes, mise en place de structures ludiques. Ces projets sont réalisés en concertation avec le public scolaire (élèves, parents, enseignants, ATSEM, périscolaire...)

### **Entretien et gestion de l'espace public**

Le SEEM assure la propreté et la sécurité de l'espace public à travers différentes actions, notamment la collecte des déchets, le nettoyage des voiries et la gestion des aires de jeux. Un réseau de 201 corbeilles de propreté a été déployé, assurant ainsi une collecte efficace des déchets. 4 secteurs sont définis, en collecte en rotation, et une évacuation des encombrants. Pour garantir la sécurité des espaces de jeux, la maintenance régulière des 102 jeux installés dans les écoles et les parcs municipaux est assurée. Une veille est apportée également pour renouveler les structures obsolètes et améliorer l'accessibilité des aires de jeux pour les personnes à mobilité réduite. Des efforts ont été engagés pour remplacer les revêtements traditionnels par des sols amortissants écologiques, contribuant ainsi à réduire les risques de blessures et à promouvoir des pratiques plus durables.

En ce qui concerne le mobilier urbain, gestion d'un parc de 231 assises comprenant des bancs, des tables et des fauteuils répartis dans toute la commune ; une équipe dédiée assure la maintenance et le renouvellement du mobilier, en privilégiant l'utilisation de matériaux recyclables pour une gestion plus écologique. De plus, des relations étroites avec les autorités métropolitaines sont entretenues pour coordonner les interventions sur le domaine public et assurer une meilleure qualité de service pour les usagers. Un lien est assuré avec les services métropolitains pour le relais des interpellations des habitants sur l'espace public et la coordination des interventions.

### **Gestion des fêtes et cérémonies**

Le SEEM joue un rôle actif dans l'organisation des événements municipaux, qu'il s'agisse de célébrations officielles, de festivals culturels ou de manifestations sportives. La préparation logistique de ces événements est assurée par le service, notamment la mise en place des équipements nécessaires, en veillant à ce que tout se déroule dans les meilleures conditions.

### **Entretien des bâtiments communaux**

Le service est également responsable de l'entretien et de la propreté des bâtiments municipaux, y compris des écoles, et des équipements publics : mise en place des procédures de nettoyage adaptées à chaque type de structure, en privilégiant des méthodes respectueuses de l'environnement telles que le nettoyage à l'eau ozonée. Cette approche permet, non seulement de garantir des conditions d'hygiène optimales pour les usagers, mais aussi de préserver la santé et le bien-être du personnel d'entretien. L'objectif est la suppression des produits chimiques.

### **Actions ou événements de l'année**

#### **En fonctionnement :**

- réinternalisation de l'ensemble des prestations de propreté urbaine avec le recrutement de 2 personnes : 80000€ en dépenses de personnel, (- 120 000 € en prestation de service),
- dons d'arbres aux habitants : budget 4000€.

#### **En investissement :**

- achat de 2 nouveaux véhicules suite à l'internalisation de la propreté urbaine : 60 000 €.
- désimperméabilisation de la cour de l'école du Village, plantation d'arbres et installation de mobilier ludique : 100 000 €,
- place Aguiard, décroustage du béton pour laisser la place à une prairie fleurie, une noue et butte paysagée de 1000 m<sup>2</sup> végétalisés, projet réalisé conjointement avec GAM,
- aménagement du square Pacalaire, plantation d'arbres, arbustes, création d'une aire de jeux et d'un jardin collectif : 60 000€,
- plan Arbres : plantation de 75 arbres par la collectivité et 25 par la Métropole : 30 000€,
- aménagement d'un amphithéâtre de verdure dans le parc Lesdiguières : 30 000€.

### **Les projets à venir en investissement**

- création d'un pumtrack et aménagement paysager des abords : budget 300 000€,
- création d'un espace ombre et fraîcheur sur la placette Lucie Baud : budget 50 000€,
- lancement des études pour la désimperméabilisation de la cour de l'école Moucherotte,
- réaménagement du square des Balmes : budget 50 000€.

## D. Budget de fonctionnement

	Espaces Verts	Festivités	Espaces extérieurs	Propreté des locaux	Moyens Généraux Parc auto	Total
Charges de personnel (en euros)	235 882	144 874	182 219	425 021	168 492	<b>1 156 481</b>
Autres charges (en euros)	140 945	17 197	188 898	82 575	95 399	<b>525 016</b>

## E. Perspectives et évolutions pour 2024

- poursuite de la végétalisation des espaces publics,
- amélioration du suivi des demandes des habitants en optimisant le lien avec GAM.



Végétalisation place Aguiard



Station de Street Workout



Cour d'école Chamrousse



Square Pacalaire

# Glossaire

<b>AGS38</b>	Association des Sourds de Grenoble
<b>AMAP</b>	Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne
<b>APA</b>	Allocation Perte d'Autonomie
<b>APF</b>	Association des Paralysés de France
<b>ASL</b>	Actions Socio-Linguistiques
<b>ATSEM</b>	Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles
<b>AVIP</b>	A Vocation d'Insertion Professionnelle
<b>CAF</b>	Caisse d'Allocation Familiales
<b>CARSAT</b>	Caisse d'Assurance Retraite et de la SAnté au Travail
<b>CCAS</b>	Centre Communal d'Action Sociale
<b>CGCT</b>	Code Général des Collectivités Territoriales
<b>CIA</b>	Complément Indemnitaire Annuel
<b>CIO</b>	Centre d'Information et d'Orientation
<b>CISPD</b>	Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
<b>CLSPD</b>	Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
<b>CMS</b>	Chargé de Mission Sociale
<b>CODIR</b>	COmité de DIRection
<b>CPTS</b>	Communauté Professionnelle Territoriale de Santé
<b>CRC</b>	Conservatoire à Rayonnement Communal
<b>CTG</b>	Convention Territoriale Globale
<b>DDT</b>	Direction Départementale du Travail
<b>DT-DICT</b>	Déclaration de projet de Travaux (DT) – Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT)
<b>DUMI</b>	Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant
<b>EAC</b>	Education Artistique et CulturelleEPFL Etablissement Public Foncier Local
<b>ERP</b>	Etablissement Recevant du Public
<b>ETAPS</b>	Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives
<b>ETP</b>	Equivalent Temps Plein

<b>GLPI</b>	Gestionnaire Libre de Parc Informatique
<b>GRH</b>	Gestion des Ressources Humaines
<b>HUDA</b>	Hébergement d'Urgence pour Demandeur d'Asile
<b>INSEE</b>	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques
<b>NTIC</b>	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
<b>OIDP</b>	Observatoire International de la Démocratie Participative
<b>OMSA</b>	Office Municipal du Sport Associatif
<b>PAEN</b>	Protection des Espaces Agricoles et Naturels
<b>PAPI</b>	Programme d'Actions de Préventions des Inondations
<b>PEDT</b>	Projet EDucatif Territorial
<b>PLEAC</b>	Plan Local d'Éducation Artistique et Culturelle
<b>PLH</b>	Programme Local de l'Habitat
<b>PLUi</b>	Plan Local d'Urbanisme intercommunal
<b>PPGDID</b>	Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information des Demandeurs
<b>PPRI</b>	Plan de Prévention du Risque Inondation
<b>PPRN</b>	Plan de Prévention des Risques Naturels
<b>PVE</b>	Procès-Verbal Electronique
<b>RGPD</b>	Règlement Général sur la Protection des Données
<b>RIFSEEP</b>	Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel
<b>RPE</b>	Relais Petite Enfance (ex RAM)
<b>SEEM</b>	Service Espaces Extérieurs et Moyens
<b>SESSAD</b>	Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile
<b>SITPI</b>	Syndication Intercommunal pour les Télécommunications et les Prestations Informatiques
<b>SOLIHA</b>	SOLIdaires pour l'HAbitat
<b>SRU</b>	Solidarité et Renouvellement Urbain
<b>SYMBHI</b>	SYndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère
<b>ZFE</b>	Zone à Faibles Emissions